



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE
BIBLIOTHÈQUE
2014-2015**

**L'Association des Bibliothèques
Fribourgeoises en 2015**

Analyse de son fonctionnement

Nathalie Martinoli Kolba
Fribourg

21 septembre 2015

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Regula Feitknecht, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg,
responsable scientifique du module " Information et communication "

Angélique Joye, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg,
personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur avoir rédigé personnellement ce travail écrit. Celui-ci n'a pas d'autres sources que celles que j'ai indiquées systématiquement dans le texte (avec les citations entre guillemets) et dans les références bibliographiques.

J'ai pris connaissance que la fraude et le plagiat seront sanctionnés par un échec et seront également communiqués au Rectorat qui est compétent pour prendre des sanctions disciplinaires.

Lieu: ...*Fribourg*.....

Date: ...le...*13. Décembre 2015*...

Signature: ...*Martini Gilbert*.....

Remerciements

J'aimerais exprimer mes chaleureux remerciements et ma reconnaissance :

à Angélique Joye pour son aide attentive et ses conseils judicieux

à Regula Feitknecht pour ses encouragements donnés bien à propos et sa disponibilité

aux bibliothécaires qui ont pris du temps pour répondre à mes questions et pour me guider dans les arcanes de l'ABF-VFB

à ma famille qui m'a portée et supportée avec patience et humour tout au long de la formation

aux connaissances et amis qui ont jalonné de leurs encouragements mon nouveau parcours professionnel.

Résumé

En 2015, l'Association des Bibliothèques Fribourgeoises (ABF-VFB) passe un cap important de son histoire. Elle fête ses 20 ans d'existence, réorganise sa manière de travailler, renouvelle une partie de son comité et se dote d'une charte. L'objectif de ce travail final est d'observer le fonctionnement de cette association à but non lucratif au niveau des missions qu'elle s'est donnée, des projets envisagés et des attentes des bibliothèques membres. Un processus inspiré d'une démarche marketing est ici appliqué. Une mise en situation de l'ABF-VFB introduit le propos. Les informations récoltées au moyen d'un questionnaire destiné à un groupe de bibliothécaires et par des entretiens avec des membres du comité sont ensuite synthétisées, traitées par une analyse SWOT et mises en tableaux. Des pistes d'actions termineront le processus.

Remarques générales

Dans ce travail écrit, j'ai fait le choix du féminin pour parler des personnes qui travaillent en bibliothèques, hommes ou femmes. Opter pour cette pratique, c'est surtout alléger mon texte et par réfraction, reconnaître que la majorité des bibliothécaires est féminine. Les abréviations ci-dessous permettront d'éviter de trop longues répétitions.

Tableau 1 : Liste des abréviations

ABF-VFB	Association des bibliothèques fribourgeoises / Vereinigung der Freiburger Bibliotheken
AID	Assistant/e en information documentaire
B	bibliothèque
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire
BIS/BBS	Bibliothèque information Suisse / anciennement BBS: Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses
BM	bibliothèque mixte
BP	bibliothèque de lecture publique
BR	bibliothèque régionale
BS	bibliothèque scolaire
BSII	bibliothèque du secondaire II
BSP	bibliothèque spécialisée
CGDB	Certificat en gestion de documentation et bibliothèque
CLP	Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
ESID	Ecole supérieure d'information documentaire
GT	groupe de travail
GI	groupe d'intérêt
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
ID	information documentaire
LORO	Loterie romande
PH	Pedagogische Hochschule
SI	secondaire I
SII	secondaire II
SAB	Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken
SID	Service d'information documentaire ou spécialiste en information documentaire (formation HES)

Table des matières

Introduction	6
1. Contextualisation	7
1.1. Histoire de l'ABF-VFB	7
1.2. Public cible	7
1.3. Répondante des bibliothèques de lecture publique	9
2. Synthèse des informations récoltées	9
2.1. L'avis des bibliothécaires (questionnaires)	9
2.1.1. Missions et supports de communication (qu. 1-4 et 7)	9
2.1.2. Points forts et points faibles (qu. 9)	15
2.1.3. Améliorations (qu. 10)	16
2.2. Points de vue du comité (entretiens)	17
3. Diagnostic : analyse interne et externe des réponses	19
3.1. Points forts et points faibles de l'ABF-VFB	19
3.2. Analyse avec la méthode SWOT	19
3.2.1. L'ABF-VFB, ferment de coopération	20
3.2.2. L'ABF-VFB, intermédiaire et soutien	20
3.2.3. L'ABF-VFB, actrice de sensibilisation	20
3.2.4. L'ABF-VFB, promotrice de formation	21
4. Recommandations	21
4.1. Coopération	21
4.1.1. Plateformes d'échange	21
4.1.2. Bilinguisme, promotion de la langue sœur	22
4.2. Redéfinir les priorités de l'ABF-VFB	23
4.2.1. Placer l'énergie au bon endroit	23
4.2.2. Les bibliothèques, entre assistance et autonomie	23
4.3. Visibilité	24
Conclusion	25
Bibliographie	27

Tableaux

Tableau 1 : liste des abréviations	3
Tableau 2 : Points forts et points faibles	19
Tableau 3 : Coopération	28
Tableau 4 : Intermédiaire	28
Tableau 5 : Sensibilisation	29
Tableau 6 : Formation	29
Tableau 7 : Placer l'énergie au bon endroit	23

Annexes

Annexe 1 : Question 5	30
Annexe 2 : Question 6	31
Annexe 3 : Question 8	31
Annexe 4 : Questionnaire 1	32
Annexe 5 : Questionnaire 2	34
Annexe 6 : Questionnaire 3	36
Annexe 7 : Questionnaire 4	39
Annexe 8 : Questionnaire 5	41
Annexe 9 : Questionnaire 6	43
Annexe 10 : Questionnaire 7	45
Annexe 11 : Questionnaire 8	47
Annexe 12 : Questionnaire 9	49
Annexe 13 : Questionnaire 10	51
Annexe 14 : Questionnaire 11	53

INTRODUCTION

L'Association des Bibliothèques Fribourgeoises / Vereinigung der Freiburger Bibliotheken (ABF-VFB) célèbre ses 20 ans en 2015 et vit différents changements : nouvelle organisation prévue concernant les groupes de travail, renouvellement d'une partie du comité dont la présidente, dotation d'une charte. Cette transition peut être abordée comme un « kairós », l'opportunité de faire le point sur le fonctionnement de l'ABF-VFB, en regard des missions qu'elle s'est donnée, des attentes que les bibliothèques membres nourrissent à son égard et du contexte avec lequel elle doit composer.

Dans un bal, il faut éviter de danser à contretemps sinon on risque de casser le mouvement en plus de se faire marcher sur les pieds.

L'ABF-VFB est-elle à temps ou à contretemps des besoins de ses membres ? Peut-elle influencer le rythme imposé par ses partenaires ? Se fait-elle marcher sur les pieds ? Choisit-elle les bons instruments pour jouer sa partition ?

Nous tenterons ici d'esquisser des réponses et de lancer quelques pistes pour l'avenir...

Mon travail se base sur plusieurs sources : les réponses au questionnaire remis à 12 personnes engagées dans des bibliothèques membres, le témoignage de 2 personnes du comité ainsi que des apports théoriques provenant des cours de la formation CGDB (Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque), de sources bibliographiques tirées de documents papier et de ressources électroniques.

10 questions ont été posées aux volontaires, concernant les différents points du fonctionnement actuel de l'ABF-VFB, chaque personne étant invitée à développer sa position en termes de satisfaction, insatisfaction et propositions d'amélioration. La plupart travaillent dans des bibliothèques de lecture publique ou mixtes (9) dont 1 alémanique. Les résultats obtenus donnent de ce fait une vision à la fois significative et partielle de l'ABF-VFB, situation à garder à l'esprit en lisant ce travail.

Les propos des questionnaires joints en annexe ont parfois été complétés lors d'entretiens téléphoniques ou de rencontres personnelles. Ces suppléments sont intégrés à la synthèse des réponses apparaissant au point 2.1 et dans les annexes 1-3.

Une démarche marketing est appliquée pour le diagnostic en reprenant la méthode SWOT (Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)). Elle m'a paru utile aussi bien pour extraire les points intéressants des réponses des bibliothécaires et des membres du comité que pour en permettre l'analyse. La théorie du marketing en bibliothèque présentée par Pascal Bouton dans son cours a été utilisée comme indicateur, partiellement reprise et adaptée aux besoins du travail écrit.

Des recommandations choisies en fonction des problématiques apparues dans l'analyse poursuivent la démarche et l'amènent à sa conclusion.

1. CONTEXTUALISATION DE L'ABF-VFB

1.1. Histoire de l'ABF-VFB

L'ABF-VFB a vu le jour le 22 février 1995 après 2 ans d'élaboration. Créée à la base pour solliciter et recevoir le don de la LORO (Loterie Romande), elle s'engagea prioritairement dans le soutien de la lecture publique, l'aide aux bibliothèques et bibliothécaires en termes d'échanges, de professionnalisation et de formation continue. Une convention signée le 6 mars 2002 avec l'Etat de Fribourg établit un cadre légal comprenant l'engagement de l'ABF-VFB dans le don de la LORO, la nomination par la BCU (Bibliothèque cantonale et universitaire) Fribourg d'un(e) répondant(e) des bibliothèques en lecture publique et pour ces mêmes institutions, la constitution d'un fond de formation étatique.

Des Directives de la DICS (Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport) concernant les bibliothèques, adaptées des normes de la CLP (Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique) pour le contexte fribourgeois, furent échafaudées avec l'aide de l'ABF-VFB en 2004 (actualisées en 2013); celles-ci fixent les conditions nécessaires à la création et au développement des bibliothèques de lecture publique.

En 2003, un poste de répondant(e) des bibliothèques de lecture publique fut créé (progressivement augmenté de 10% à 50% en 2015). La répondante s'occupe de répartir le don de la LORO selon des critères spécifiés, de transmettre à l'Etat les demandes d'attributions financières concernant le fond de formation et de dispenser des conseils aux bibliothèques et à leur personnel.

Concernant les bibliothèques scolaires et mixtes du canton, l'ABF-VFB œuvre de diverses manières. Une enquête qu'elle effectua à leur sujet permit à la DICS de mettre sur pied un groupe de travail dont les résultats d'analyse furent intégrés aux préparatifs de révision de la loi scolaire (2007-2008).

Citons d'autres dates marquantes de la vie de l'ABF-VFB. En septembre 2009, les statuts sont adoptés et, début 2015, les membres de l'association se dotent d'une charte¹.

1.2. Le public cible

Il s'agit des bibliothèques fribourgeoises membres. L'adhésion à l'association est libre. Sur 82 bibliothèques dans le canton, 69 sont actuellement membres de l'ABF-VFB. Plus de 70% d'entre elles sont sous la responsabilité des communes.

Dans le public cible, on peut compter plusieurs segments, définis par type de bibliothèque:

¹ Charte des Bibliothèques Fribourgeoises du 26 mars 2015
http://www.abf-vfb.ch/fileadmin/pdf/membres/AG/2015/Charte_f.pdf

BS (bibliothèques scolaires du cycle obligatoire primaire et secondaire), BM (bibliothèques mixtes : scolaires et de lecture publique)²: financées au bon vouloir des communes, ces bibliothèques mettent à disposition des collections essentiellement papier, mais aussi audio, vidéo et progressivement électroniques. Des animations pour les classes sont proposées (presque exclusivement pour les enfants du préscolaire et de l'école primaire), ainsi que des visites et de la formation à la recherche documentaire (école primaire). D'après un rapport sorti en 2006, moins de 10% du personnel des BS et BM est diplômé et des 90% restants, 40% ont suivi la formation CLP. Au final, plus de la moitié des collaborateurs en BS et BM n'ont pas de formation spécifique en bibliothéconomie³. Ces chiffres ont-ils fondamentalement changé en 10 ans, sachant que les conditions de financement et d'engagement des bibliothécaires dans ce type de bibliothèques sont sensiblement les mêmes ? On peut penser que non, même si aucune enquête n'a été menée depuis.

Les BP⁴ (bibliothèques de lecture publique), financées par les communes, reçoivent également, sur demande de leur part et selon les conditions décrites dans les Directives concernant les bibliothèques de lecture publique (1^{er} mars 2013) une subvention de la LORO. Les démarches pour l'obtention et la répartition de ce don sont effectuées par la répondante des BP. Ces institutions sont ouvertes au grand public des communes et s'adressent à toutes les générations. Outre le prêt de documents, elles organisent des animations, des rencontres culturelles, etc.

Les BSII⁵ (bibliothèques du secondaire II : Collèges, Ecoles de commerce, Ecoles de culture générale, Ecole professionnelles) sont du ressort du canton de Fribourg, qui en assume le soutien financier. Les personnes engagées actuellement sont diplômées (HES (Haute école spécialisée), ESID (Ecole supérieure d'information documentaire), BBS (Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses) ou équivalent pour les responsables.

On appelle BSP (bibliothèques spécialisées)⁶ les bibliothèques d'établissements dispensant une formation diplômante, celles d'institutions culturelles de l'Etat, etc. L'Etat apporte sa subvention. D'autres instances peuvent intervenir financièrement suivant le fonctionnement spécifique.

Les membres de l'ABF-VFB se répartissent ainsi selon le type de bibliothèque :

BS+BP	50 membres
BSII	6 membres
BSP	13 membres

² Loi scolaire du 9 septembre 2014

³ Chiffres tirés de Bibliothèques scolaires dans le canton de Fribourg : état de situation (2006)

⁴ Loi scolaire du 9 septembre 2014

⁵ Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS) du 11 avril 1991, art. 25

⁶ Loi sur les institutions culturelles de l'Etat du 2 octobre 1991

1.3. La répondante des bibliothèques de lecture publique

Rappelons qu'elle ne fait pas partie du comité de l'ABF-VFB. Elle travaille néanmoins en étroite collaboration avec le comité et les bibliothécaires et participe à différents groupes de travail de l'association. Sa fonction est explicitée dans les propos suivants par un membre du comité:

« Depuis 2003, son rôle a évolué d'un effort normatif à un engagement plus « invitatif ». En effet, son action dans les premières années consistait principalement à faire bouger la situation des bibliothèques dans leur ensemble en matière de finances, informatique, formation des collaboratrices, reconnaissance de la part de l'autorité politique, etc., afin de les adapter aux directives de la DICS.

L'expérience montra que, même si la situation évoluait déjà dans bien des domaines⁷, on ne pouvait exiger d'institutions intrinsèquement très différentes un changement conjoint et simultané.

Actuellement, la répondante, plutôt que de s'attacher à la forme, s'efforce d'offrir un bouquet de contenus (formations, journées professionnelles, outils,...) qu'elle met à disposition des membres de l'ABF-VFB par différents biais : site web, blog, invitation à participer à des formations. Chacune peut profiter des offres à son rythme. Si une bibliothécaire n'y participe pas, ce n'est pas forcément un signe d'indifférence. Elle n'a probablement pas la possibilité de le faire à ce moment-là ».

2. SYNTHÈSE DES INFORMATIONS RECOLTEES

2.1. L'avis des bibliothécaires (questionnaires)

(Les questions 5, 6 et 8 sont déplacées dans les Annexes)

2.1.1. Missions et supports de communication (questions 1-4 et 7)

QUESTION 1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF-VFB met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui

La satisfaction des bibliothécaires sur le sujet de l'ABF-VFB comme vecteur de coopération se décline en plusieurs points :

- Le site, particulièrement le memento, et le blog sont utiles pour la transmission d'informations sur l'activité bibliothéconomique du canton.
- Ont également été cités comme lieux de partage: la formation continue, les tables rondes, l'Assemblée générale, la Soirée des bibliothèques, les groupes de travail par type de bibliothèque (GSII et BR, séances des BP (présentation des nouveautés, échanges informels, échanges sur les animations scolaires)) ou par thème. Les coopérations concrètes se font au niveau des projets, des centres d'intérêt, et des affinités personnelles. FreBOOKS est un partenariat avec la BCU apprécié.
- 3 personnes sont totalement satisfaites des interventions de l'ABF-VFB concernant la coopération.

⁷ Un acquis : il y a 10 ans, les bibliothèques n'étaient pas toutes connectées au courrier électronique ; aujourd'hui, elles le sont ce qui facilite grandement les échanges.

- Le rôle clé de la répondante a été souligné plusieurs fois en lien avec le memento, le site, la coopération en général. On relève également la qualité de ses interventions et son écoute.
- Du côté germanophone du canton, la coopération sur le terrain est organisée par les bibliothèques alémaniques elles-mêmes, « was ja auch nicht schlecht ist », dit une bibliothécaire qui ajoute que d'un point de vue cantonal, les informations suffisent.

Non

Manque et décalage résumant les problèmes rencontrés.

Manque de relève : une bibliothécaire l'exprime bien :

« L'ABF-VFB est faite par les bibliothèques qui la composent, par celles et ceux qui veulent bien s'engager et collaborer (comité, groupes de travail, commissions). Les ressources humaines -la relève- manquent actuellement pour « fabriquer ce ciment ABF ». Dans le même temps, les formations et les postes professionnels se développent au niveau cantonal. Déficit d'attractivité, d'information ou difficulté pour une jeune professionnelle ID de se retrouver dans une association représentant les bibliothèques de tous types, soit diverses professions ? »

Mentionnons encore le manque de temps à disposition pour s'engager en dehors des horaires de travail et le fait que les bibliothécaires ne sont pas tous coopératives.

Des bibliothécaires constatent et subissent un décalage entre les pratiques et préoccupations des BP et les sujets abordés par l'ABF-VFB qui leur semble avoir d'autres priorités. De plus, il existe un malaise concernant la formation demandée dans les directives de la DICS, attendue par le comité, et la formation réelle des gens en place.

Propositions, améliorations :

Pour améliorer la coopération, plusieurs personnes ont souhaité la création d'un poste de répondant(e) pour les BS ou tout au moins d'étendre les fonctions de la répondante des BP au domaine scolaire. Augmenter le pourcentage de la répondante est en outre jugé important.

On propose également que l'ABF-VFB, association de bibliothèques de divers types, surmonte la difficulté de collaborer et tente d'adapter la coopération aux besoins des différentes institutions.

Attirer l'attention des professionnelles des SID, SII et HES en tête, sur l'intérêt d'un engagement pour le réseau des bibliothèques du canton figure de même dans les vœux ainsi que le regroupement du Secondaire I et du primaire pour mettre en commun expériences et animations.

Les bibliothèques du cycle obligatoire devraient pouvoir bénéficier également de services de l'Etat : reprographie, coaching par exemple pour une trame de flyer.

QUESTION 2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui

L'ABF-VFB s'est engagée plusieurs fois comme médiatrice dans les conflits entre

membres et commune, elle agit également comme soutien ponctuel par exemple lors de la repourvue du poste de bibliothécaire au Collège du Sud.

Plusieurs personnes relèvent le gros travail effectué par des bibliothécaires et le comité sur certains dossiers (rôle de la répondante, loi scolaire).

Avec Mme Dominique Nouveau Stoffel et Rose-Marie Ducrot, les 2 dernières présidentes, l'ABF-VFB a bien rempli son rôle d'interlocutrice/ intermédiaire.

Quelqu'un mentionne le lien permanent et efficace du comité et de la répondante des bibliothèques avec l'autorité politique.

Non

Les politiques du canton n'entrent pas en matière pour les bibliothèques d'obédience communale. Ils savent bien que si une loi cantonale était votée, les coûts augmenteraient. Le projet de créer un plan directeur pour les bibliothèques du canton de Fribourg a été balayé.

Les BP et BS sont totalement ignorées des instances cantonales alors que les bibliothécaires des HES, du SII et la BCU ont l'occasion d'entretenir des relations suivies avec les politiques. C'est une évidence que les BP et BS ne sont pas logées à la même enseigne. Les communes décident de l'engagement du personnel et du budget de fonctionnement.

L'ABF-VFB n'a pas le poids et la visibilité nécessaires pour être une interlocutrice écoutée et suivie dans un débat public déjà très sollicité. Les bibliothèques n'ont pas de reconnaissance politique. En témoigne le résultat de la nouvelle loi scolaire.

Selon les résultats PISA, le niveau de lecture à FR est élevé, donc trop bon pour qu'on y consacre plus d'effort comme à Genève, au Jura, en Valais.

Des bibliothécaires regrettent un manque de stratégie de l'ABF-VFB sur le long terme et la peine qu'elle a à assurer un suivi par exemple après le rapport des BS.

Propositions, améliorations

Fribourg a besoin d'une loi cantonale pour ses bibliothèques comme en Valais.

Un(e) président(e) pour l'ABF-VFB très motivé/e à défendre les bibliothèques serait également un atout de choix.

Une bibliothécaire aimerait une subvention supérieure pour les bibliothèques scolaires et publiques, une amélioration du statut des BP, et la reconnaissance du travail des personnes engagées par leur professionnalisation et l'octroi d'un salaire décent.

Quand on compare la situation actuelle de Fribourg à celle d'autres cantons, l'ABF-VFB devrait ressentir de l'indignation et donc agir.

Il faudrait persuader l'ensemble des bibliothécaires et leurs responsables d'entrer dans une communication active avec la sphère politique car c'est là que le financement et les lois se décident.

Une personne fait remarquer que certaines démarches nécessiteraient des formes d'engagement qui n'entrent pas dans les possibilités actuelles de l'ABF-VFB, en particulier dans le lobbying. Par contre, investir dans des actions visant à attirer l'attention de la collectivité permettrait aux bibliothèques de devenir des interlocutrices potentielles.

Mettre en place une stratégie d'actions sur quatre ou cinq ans permettrait une meilleure efficacité de l'ABF-VFB.

QUESTION 3. A votre avis, l'ABF-VFB parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Oui

Cette partie de réponse comprend peu d'éléments.

En effet, même si des bibliothécaires font remarquer que la collectivité est très satisfaite du travail effectué par l'ABF-VFB (révision de la loi scolaire, soutien des actions de sensibilisation, séances avec les directeurs du SII) pourvu qu'il n'y ait pas de coûts supplémentaires, la plupart ne mentionnent pas de réussites en la matière.

Non

Différents constats et propositions illustrent cette question :

- La reconnaissance de la profession de bibliothécaire surtout dans les BP n'est pas une évidence. L'image de « la gentille dame qui aime les livres » est encore vivace. Beaucoup de bibliothécaires ont un statut peu reconnu. Le problème fondamental tourne autour du livre. « Qui veut investir maintenant dans une chose vouée à disparaître (selon certains) ? » L'ABF-VFB ne peut rien changer à ce problème et n'arrive pas à influencer les non convaincus, avis partagé par deux personnes.
- Une bibliothécaire constate que l'accès à une bibliothèque scolaire n'est pas possible pour tous les enfants de 1H à 8H et que certaines écoles se contentent d'un coin lecture au fond des classes ou utilisent la bibliothèque de la commune voisine avec les problèmes de transport que cela occasionne. L'acquisition d'un bibliobus pourrait desservir les écoles isolées. Des communes engagent du personnel en vue de l'animation pour les classes dans leur bibliothèque.
- Ne pas relâcher la pression, tel est le propos de plusieurs personnes questionnées ! Qu'il s'agisse de relations publiques (participation une fois l'an à différentes séances: recteurs de SII, association des communes, DICS, etc.), de présence dans la presse, lors de manifestations populaires (Foire de Fribourg,..) et d'argumentaire sérieux papier ou virtuel à distribuer au public et aux autorités. La Journée des bibliothèques pourrait favoriser la visibilité de l'ABF-VFB et avoir un impact sur la collectivité.
Une action commune et consciente est à développer.

QUESTION 4. L'ABF-VFB promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui

Concernant la formation de base, l'ABF-VFB pratique l'incitation plutôt que l'imposition. Elle encourage les bibliothèques à engager du personnel formé (ce qui ne va pas de soi vu les finances de certaines communes) en conformité avec les directives de la DICS. Une autre personne interrogée pense que l'ABF ne devrait pas avoir un rôle incitatif en la matière mais qu'il appartient aux employeurs (communes,

DICS) d'encourager leur personnel à entreprendre une formation de base ou d'engager des professionnels pour les bibliothèques dont ils ont la charge.

L'ABF-VFB relaie l'information sur les formations de base et de ce fait participe à leur promotion, parallèlement aux écoles, associations professionnelles et offices pour la formation professionnelle⁸. Les bibliothèques sont impliquées à plusieurs niveaux pour la promotion des professions bibliothéconomiques.

Malheureusement, de nouvelles diplômées ne trouvent pas de travail. La formation devrait se doter d'un cours sur l'animation culturelle ce qui serait un atout supplémentaire pour travailler en BP.

De manière générale, la formation continue organisée par l'ABF-VFB est hautement appréciée par les bibliothécaires. L'offre de cours est qualifiée d'adaptée aux besoins et à l'actualité des bibliothèques, on la trouve variée, attrayante, intéressante. Les tarifs appliqués sont considérés comme très corrects voir imbattables dans leur rapport qualité/prix, adaptés aux finances des bibliothèques moins riches.

Les propositions de formation venant des bibliothécaires sont écoutées et reprises dans le programme.

Suivre un cours permet de se faire des connaissances dans le milieu bibliothéconomique du canton.

Non

La question de la formation de base est délicate. En effet, beaucoup de collaboratrices engagées dans les BP n'ont pas de formation de base (AID), faute de financement des communes. Comment imposer une formation professionnelle à des personnes travaillant à temps partiel, souvent pour un salaire très modeste voire inexistant ? Même pour les cours de formation continue, une bibliothécaire fait remarquer qu'elle n'a pas toujours le temps de les suivre et qu'en plus elle n'est pas rémunérée lorsqu'elle y participe.

L'ABF-VFB n'a elle-même pas toujours les moyens d'organiser certains cours.

Une bibliothécaire SID remarque que les cours de formation continue de l'ABF sont partiellement intéressants car pas toujours adaptés au SII mais qu'ils peuvent être complétés par l'offre des associations professionnelles nationales (CLP, BIS). Une autre personne ajoute qu'il faut veiller à ne pas créer de doublons de cours entre la CLP et l'ABF-VFB.

Le calendrier des cours n'est pas toujours favorable aux bibliothécaires : août-septembre pour les bibliothèques scolaires.

L'ABF-VFB n'organise aucun cours en allemand donc ne remplit pas sa mission de formation. Par contre, elle soutient financièrement la participation des bibliothèques germanophones aux cours de la PH Bern (Haute école pédagogique) ainsi que ceux de la SAB (pendant germanophone de la CLP).

Propositions, améliorations

Une bibliothécaire souhaiterait que les programmes complets des cours ABF-VFB et CLP soient prêts simultanément. Elle-même dresse une liste des formations CLP et

⁸ L'ABF-VFB a organisé une soirée sur la question de la validation des acquis dans le but de décrocher un CFC d'AID.

ABF à l'intention du personnel qui va ensuite en choisir 1-2 en fonction de ses intérêts et tâches dans la bibliothèque.

Avoir accès à de vraies formations diplômantes comme le Certificat en gestion de documentation et de bibliothèques de Fribourg est le vœu d'une personne.

Une autre regrette que les cours ABF-VFB soient majoritairement fréquentés par des bibliothécaires en BP alors que l'offre est beaucoup plus large. Suite à cette constatation, il s'agira selon elle d'attirer l'attention des professionnels des SID, SII et HES en tête, sur l'intérêt d'un engagement pour le réseau des bibliothèques du canton.

QUESTION 7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes,) ?

Des outils intéressants qui permettent de trouver des informations différentes mais peu de temps à disposition pour les consulter et y contribuer, ainsi pourrait-on résumer les réponses données à cette question.

Blog

FR e Biblio est cité 7 fois comme utile. On apprécie sa mise à jour fréquente, les alertes par mail, ses rubriques très intéressantes et la richesse de ses informations.

Une personne est d'avis que la majorité des gens ne va pas contribuer à un blog mais recherche des solutions concrètes à ses problèmes. Une autre ne pense pas qu'un blog soit une priorité pour les membres de l'ABF-VFB vu les petits pourcentages et la charge de travail courant.

Site/web

6 personnes le mentionnent. Deux l'utilisent peu, une le fait surtout pour consulter le programme des cours et les infos sur la LORO.

« Je pense que le site et le blog devraient fusionner en une seule plateforme interactive. », où on accéderait essentiellement à des projets fonctionnels (animations) de manière simplifiée (nombre de clics réduit pour bibliothécaires surchargées), partage une personne questionnée. Concentrer les informations sur un seul site (ABF-VFB ou BCU) apporterait de la clarté.

Le design du site et la photo qui l'illustre déplaisent à une bibliothécaire.

Memento

Cet outil apparaît 6 fois dans les réponses. Considéré 3 fois comme utile, il informe des activités des autres bibliothèques mais n'intéresse probablement pas les lecteurs, voire le personnel ajoute-on. Une autre personne précise : « ...les activités de la biblio sont à promouvoir aux yeux du public mais ne sont pas très importantes pour les autres biblio. »

Une personne emploie chaque outil pour trouver des informations différentes.

Le flux RSS

Il est apparemment peu ou pas utilisé.

2.1.2. Points forts et points faibles (question 9)

QUESTION 9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF?

Points forts

Le domaine qui regroupe le plus de points forts concerne l'ABF-VFB comme plateforme, lieu d'échange, regroupement d'intérêts fédérant la plupart des bibliothèques fribourgeoises.

Une personne qui constate que l'ABF-VFB fonctionne parfaitement ainsi souhaite même que le nombre de personnes au comité soit réduit. « Je ne désire absolument pas que cette Association se transforme en mouvement tutélaire qui favoriserait une gestion cantonale des bibliothèques comme c'est le cas en Valais ou dans le canton de Vaud », ajoute-t-elle.

La formation remporte 2 voix, ainsi que la Soirée des bibliothèques, le travail de la répondante, la qualité et la culture de collaborateurs, en particulier les membres du comité depuis 20 ans, et enfin la diversité des bibliothèques selon leurs mission, langue et culture.

Enfin, les thèmes suivants ont été mentionnés une fois: les groupes de travail, le soutien aux bibliothèques, l'essor du blog, la rédaction de documents sur les bibliothèques et l'expérience de 20 ans sur laquelle peut s'appuyer l'ABF-VFB.

Points faibles

Aux yeux de 4 personnes, l'ABF-VFB souffre des disparités typologiques de ses membres : BP, BS, BM, BCU, BSP. Elle regroupe des institutions qui par leur nature doivent répondre à des missions et des besoins différents, résoudre d'autres problèmes. « Les bibliothèques universitaires n'ont pas besoin n'être mise en avant, ni de promouvoir la lecture. Les étudiants en connaissent le chemin », fait remarquer une personne questionnée.

Quelqu'un renchérit en ces termes. Les deux communautés linguistiques du canton de Fribourg vivent d'une culture et d'une organisation distinctes. Par exemple, il existe un regroupement des bibliothèques singinoises pour la lecture publique et scolaire. Les bibliothèques romandes sont à la traîne de leurs homologues suisses allemandes en beaucoup de choses et ont du mal à les rattraper. Le bilinguisme complexifie les choses et alourdit les processus.

3 bibliothécaires indiquent que l'ABF-VFB manque de partenaires, de soutien et d'influence en politique. En témoigne actuellement la difficulté de trouver un(e) président(e). Le manque de visibilité (mentionné 2 fois), également auprès du grand public, complète le constat.

Une collaboratrice ne trouve pas son compte à l'ABF-VFB en ce qui concerne les BP et BS de l'école obligatoire. Les préoccupations du comité sont éloignées de celles de ces bibliothèques. Pour elle, avoir passé du temps sur la charte n'était pas essentiel et montre le décalage entre idéal et concret au sein de l'ABF-VFB. Consacrer de l'énergie à d'autres projets aurait pu réduire ce décalage. La

bibliothécaire ajoute que l'ABF-VFB manque d'ambition et de dynamisme (contact avec les médias, etc.).

Une personne travaillant dans le SII trouve l'ABF-VFB plus tournée vers les BP et BS, majoritaires dans le canton. Ce manque est compensé par les réunions internes au SII.

Enfin, chacun des thèmes suivants a été mentionné une fois.

Le manque d'actions concrètes suite à des études et rapports écrits, le manque de membres actifs dans l'association, en particulier les jeunes professionnels qui ne montrent pas d'intérêt. Alors que la « vieille garde » s'essouffle, la collaboration intergénérationnelle apporterait une grande richesse et des forces neuves.

Quelqu'un regrette le peu de place donnée à la promotion de la lecture (y compris la prévention de l'illettrisme) et apprécierait de pouvoir collaborer avec d'autres cantons en la matière ou pour recevoir des informations générales intéressantes (ex. Colloque à La Chaux-de-Fonds sur l'avenir des bibliothèques).

En conclusion, faisons remarquer avec 2 participantes au questionnaire que le domaine ID reste conservateur, que les bibliothécaires n'aiment pas trop être bousculées et évitent les changements trop rapides.

2.1.3. Améliorations (question 10)

QUESTION 10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Les améliorations prioritaires pour une majorité de personnes questionnées touchent à la politique. Ce qui manque entre autres à l'ABF-VFB ce sont des partenaires dans le milieu politique. Ces contacts pourraient transformer la vision qu'ont les communes et le canton des bibliothèques. Trouver un(e) président(e) avec un bon réseau de relations politiques donnerait un atout supplémentaire important à l'ABF-VFB.

Une personne dit tout simplement qu'il faut devenir plus politique même si ça paraît difficile.

On cite l'importance de renforcer la visibilité de l'association également auprès du grand public.

Un rapprochement politique pourrait réveiller le projet d'une loi cantonale actuellement en standby. En termes d'urgence et d'appel au miracle, 3 bibliothécaires livrent leurs revendications. Il faudrait obliger l'Etat à réaliser un réseau cantonal des bibliothèques en accueillant les institutions communales et intercommunales comme en Valais et dans le canton de Vaud et abroger la loi scolaire cantonale pour en rédiger une qui intègre les BS de l'école obligatoire. Aussi longtemps que les bibliothèques seront d'obédience communale, il y aura toujours deux poids et deux mesures dans le statut des collaboratrices et de l'institution elle-même.

Les communes ont besoin d'être sensibilisées au futur des bibliothèques. Sont-elles uniquement un service de prêt ? Faut-il prévoir un espace de rencontre ? A-t-on le temps pour des animations qui ont pourtant un rôle social à jouer ?

La volonté de faire évoluer l'univers des bibliothèques dans le canton doit être réveillée. Un exemple illustre ce besoin. La CLP a lancé « Initiative Bibliothèques Suisse » et l'a proposée à tous les cantons. Fribourg n'a pas suivi la démarche.

Une bibliothécaire attend des communes et du canton qu'ils se mettent d'accord pour mieux alimenter le budget de l'ABF-VFB.

Pouvoir donner du temps à l'ABF-VFB qui soit compris dans ses horaires de travail, tel est le vœu d'une personne.

Une participante au questionnaire souhaite une représentation plus équitable dans le comité envers les BP et BS. Une autre donne comme priorité la répartition des tâches dans le comité avec la désignation claire des personnes de contact.

L'ABF-VFB s'est dotée d'une charte qui ne doit pas rester lettre morte mais être accomplie par des actions communes dans les bibliothèques fribourgeoises membres.

Une personne souhaite que la répondante soit intégrée dans le comité (plus de temps à disposition, collaboration resserrée). Sinon, elle n'a aucune attente vu que la raison d'être initiale de l'ABF-VFB est de recevoir le don de la LORO. Elle a l'impression que cette association se cherche un sens.

Il n'y a pas d'amélioration à apporter en rapport avec le SII.

2.2. Points de vue du comité (entretiens)

La mise à disposition d'un site web pour l'ABF-VFB fut une étape importante pour la coopération et la communication entre les bibliothèques fribourgeoises.

Partie d'une simple page sur le site de la BCU, on lui ajoute bientôt un mémento, une plateforme de partage d'animations et des paquets de littérature professionnelle.

A la suite de deux rapports rendus par un groupe de travail ad hoc mandaté par le Comité, le site de l'ABF-VFB est ensuite remanié avec la collaboration de professionnels. Le financement de cette opération a été possible grâce au concours de quelques sponsors (première opération de ce type pour l'ABF-VFB) dont les logos défilent sur la page d'accueil.

En plus du site web, l'ABF-VFB propose et héberge des opportunités d'échange et de collaboration: la Soirée des bibliothèques (action centralisée), les GT (groupes de travail). En 2016, le comité modifiera le système existant. Il est prévu que chaque type de bibliothèque soit représenté au comité par les GI (groupe d'intérêt) et qu'il y ait un membre du comité par GT. Le représentant de chaque groupe informe ensuite le comité du fruit des réflexions et des décisions. Il s'agit de mettre les membres du comité au cœur de l'action.

Les bibliothèques emploient diverses manières de communiquer, elles privilégient l'échange d'informations avec leurs consœurs du même type. Par ex, les bibliothèques du SII (secondaire II) utilisent moodle pour la transmission d'informations, l'archivage des documents produits et tout ce qui a trait aux projets d'enseignements des compétences informationnelles. A terme, l'idée est que chaque entité partage ses idées aux autres groupes sur une plateforme.

Le blog mis en place par la répondante est également un outil de communication interactif pour les membres.

Il existe d'autres rencontres de bibliothécaires qui ne sont pas relayées par l'ABF-VFB, par exemple, les CafésPro des bibliothèques universitaires, la Table ronde des BP francophones, das Treffen der Deutschfreiburger Bibliotheken.

Le comité a beaucoup travaillé et collaboré en GT sur certains dossiers pour défendre les bibliothèques. Il y eut des succès mais aussi l'expérience de ne pas être écouté et de ne pas avoir de poids (révision de la loi scolaire).

Le choix d'un(e) président(e) pour l'ABF-VFB est déterminant pour valoriser et promouvoir la cause des bibliothèques auprès des autorités politiques en charge de leur financement. Par son réseau professionnel, politique voire personnel, il peut appuyer et favoriser la reconnaissance de la fonction sociale des bibliothèques, relayer la conviction et le fait qu'«elles sont indispensables dans le paysage culturel⁹» et contribuent à former des gens éthiquement éclairés, debout dans la société, qui savent où chercher une information de qualité (contribution à la littérature).

La professionnalisation de toutes les bibliothécaires du canton est actuellement un vœu pieux. L'ABF-VFB, plutôt que d'inciter à la formation de base à tout prix, propose diverses formations continues, mises sur pied par elle ou par d'autres organismes, par ex. la CLP, les HES. Des cours d'autres cantons trop onéreux peuvent être organisés par l'ABF pour Fribourg avec le soutien financier de l'Etat.

Un questionnaire remis régulièrement aux membres permet au comité de cibler les sujets d'intérêt des bibliothécaires.

La tendance générale en Suisse romande¹⁰ est de favoriser la formation AID plutôt que celle de la CLP. Le Valais et Genève comptent plus d'AID que Fribourg où d'autres qualifications sont encore répandues. Le canton de Vaud, quant à lui, engage régulièrement des SID dans les bibliothèques scolaires. C'est pourquoi, on parle déjà de la disparition prochaine de la formation de base CLP contrairement à la Suisse allemande où le cursus équivalent est florissant. Affaire à suivre...

Alors que les bibliothécaires HES suivront plutôt les formations BIS, les personnes travaillant pour les BP ou BS sont spécialement intéressées par les formations proposées par l'ABF-VFB. Les cours qui ont eu du succès concernaient l'animation en bibliothèques, l'élaboration d'un flyer avec Photoshop, le contact avec le public...

Des difficultés: la mixité des profils des bibliothèques membres avec leurs besoins différents, le choix des priorités dans les séances malgré l'étendue des sujets à traiter et la réalisation de projets dans un délai acceptable en dépit de la forte occupation des membres du comité.

Des succès: la mise en contact des bibliothécaires de gymnase qui collaborent désormais sur de nombreux projets les concernant. L'élaboration rapide et l'approbation de la Charte des bibliothèques.

Un vœu et projet prioritaire: fédérer les bibliothèques de même type autour de leurs intérêts et priorités (BS et BP)¹¹.

⁹ Ducrot, 2005, Rapport de la 3^e Soirée des bibliothèques

¹⁰ En Suisse romande, annuellement, 50-60 SID et 50 AID sont nouvellement diplômés, 2-3 AID à Fribourg.

¹¹ Il existe encore des résistances de la part des BS et BP mais depuis quelques mois, des gros progrès ont été observés grâce à un processus de professionnalisation, des projets lancés par la répondante qui ont été bien accueillis, etc.

3. DIAGNOSTIC: ANALYSE INTERNE ET EXTERNE DES REPONSES

La récolte d'informations auprès d'une sélection de bibliothécaires fribourgeois(es) et de membres du comité m'a permis d'approcher les satisfactions, déceptions et souhaits entourant l'ABF-VFB et son fonctionnement. Je remarque, tout d'abord, que certaines de mes questions n'ont pas la même pertinence pour une personne qui considère l'ABF-VFB essentiellement comme dispensatrice des subventions de la LORO et regroupement des intérêts des bibliothèques que pour quelqu'un qui attend de l'association qu'elle soit un organe d'influence. Je constate, dans le stricte cadre du questionnaire, que le type de bibliothèque où sont engagées les différentes personnes interrogées n'influence pas la réponse, il s'agit plutôt d'une position personnelle. Je ne suis pas sûre que cette situation soit représentative de l'ensemble. Autant d'avis que de personnes interrogées, dans lesquels, pourtant, on retrouve des problématiques récurrentes et significatives.

3.1. Points forts et points faibles de l'ABF-VFB selon les réponses des bibliothécaires

Tableau 2. Points forts et points faibles, ordonnés par ordre décroissant de mentions

Forces	Faiblesses
Plateforme d'échanges d'informations et de bons procédés ainsi que regroupement d'intérêts	Diversité typologique et culturelle des membres
Formation continue attrayante à prix modeste	Peu de soutien et d'influence en politique
Soirée des bibliothèques	Manque de visibilité
Répondante des BP	Préoccupations prioritaires de l'association et du comité
Qualité des membres du comité	Manque d'actions concrètes après un rapport écrit
Diversité des bibliothèques	Manque de relève plurigénérationnelle et de membres actifs
Blog	Pas assez de place pour la promotion de la lecture
Groupes de travail	Pas assez de partage intercantonal
Soutien donné aux bibliothèques	Conservatisme du domaine ID
Production de documents sur les bibliothèques	
Expérience de 20 ans	

3.2. Analyse avec la méthode SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Les tableaux obtenus avec la méthode SWOT sont visibles dans les Annexes. Les éléments qui apparaissent sous les rubriques « opportunités » et « menaces » désignent les influences externes positives ou négatives sur l'ABF-VFB, l'impact possible du contexte dans lequel elle évolue.

Dans le présent chapitre, des idées significatives d'améliorations amenées par les membres et/ou le comité sont relevées.

3.2.1. L' ABF-VFB, ferment de coopération entre les bibliothèques membres

Création d'un poste de répondant(e) des BS et augmentation du pourcentage de la répondante des BP: la répondante des BP travaille sur plusieurs plans, son cahier des charges est ample et les besoins des BP nombreux, sans parler de ceux des BS jusqu'à présent non représentés. Les bibliothécaires et le comité constatent l'effet positif des actions de la répondante et souhaitent qu'elle dispose de plus de temps pour les BP, que son rôle puisse s'étendre aux BS ou en tout cas qu'un poste de répondant(e) des BS soit créé.

Susciter l'intérêt des professionnels des SID, SII et HES pour un engagement au service des B : ces personnes, par leur formation et leur statut de personnel d'Etat, sont bien placées pour s'engager au sein de l'association. Assurer la relève et favoriser la collaboration intergénérationnelle est un point important pour l'ABF-VFB.

Soutenir les GI : Comme on l'a vu dans les réponses au questionnaire, collaborer avec des partenaires très différents relève du défi. Commencer par fédérer les B autour des intérêts propres à leur type donne du réalisme et des chances à la mission de collaboration. C'est pourquoi un effort sera fourni en particulier pour les GI des BP et BS.

Créer des plateformes : elles symbolisent le souhait de mise en commun, d'échange et d'entraide des personnes interrogées. Différentes plateformes d'échange sont espérées: animations clé en main, compétences informationnelles, informations sur les projets des GI.

3.2.2. L'ABF-VFB, intermédiaire entre membres et autorités

Un(e) président(e) avec un réseau de contacts intéressants: l'ABF-VFB a besoin d'un soutien venant de l'extérieur, ici en la personne d'un(e) président(e) influent(e) en politique qui permettrait prioritairement l'amorce d'un processus de loi cantonale relative au statut des BP et BS.

Le projet d'un plan directeur des B : bien qu'il ne faille pas faire de cette idée la panacée absolue aux problèmes des B, un plan directeur pourrait garantir un minimum de sécurité financière aux institutions actuellement d'obédience communale et de stabilité professionnelle à leurs employées. La plupart des personnes interrogées qui travaillent en BP ou en BM expriment des inquiétudes pour leur avenir et souhaitent que l'Etat leur offre de meilleures garanties.

Une stratégie d'action sur 4-5 ans : afin de faire avancer la cause des B face à la sphère politique, l'ABF-VFB doit agir de différentes manières : établir un plan d'action sur plusieurs années, faire face aux imprévus générés par le contexte, assurer un suivi aux actions passées et surtout ne pas relâcher la pression sur les décideurs en profitant des occasions données pour les approcher (par ex. lors de l'anniversaire d'une B).

Les problématiques en 3.2.2. et 3.2.3. sont liées. Différents points d'analyse pourraient être attribués aux deux.

3.2.3. L'ABF, actrice de sensibilisation aux rôles des bibliothèques

Etre visible : la présence de l'ABF-VFB à des séances politiques, directoriales, dans des événements extraordinaires (Journée des bibliothèques) est recommandée. Un

argumentaire étoffé valorisant le rôle des B et exposant ses besoins pourrait être édité puis remis au public et aux autorités.

Faire remonter l'opinion des usagers aux autorités : une pétition en faveur des B pourrait être signée, les parents sensibilisés pour qu'ils exigent un service accru pour leurs enfants dans les BS, en rapport avec la Charte.

Et pour que les actions entreprises ne restent pas confidentielles, il faut diffuser l'information, en faire parler les médias.

3.2.4. L'ABF, promotrice de formation

Coordonner la sortie des programmes de cours ABF-VFB et CLP, si possible sans doublons: Cette mesure favoriserait les bibliothécaires dans leur planification annuelle dépendante de plusieurs facteurs : taux d'occupation, calendrier de la B, moyens financiers à disposition...

Encourager la formation diplômante: par le conseil sur les voies formatrices et la validation des acquis, sur la prise de contact avec des réseaux d'information et de soutien, l'ABF-VFB ainsi que la répondante peuvent encourager et coacher les bibliothécaires qui désirent acquérir un diplôme en bibliothéconomie.

Reconnaître la valeur des autres formations, formelles et informelles: la compétence ne se vérifie pas seulement par la possession d'un diplôme dans le secteur professionnel où l'on est employé. Elle est également constituée des expériences quotidiennes, de tout ce qu'on a appris « sur le tas », des formations acquises dans d'autres domaines. Valoriser ces acquis, pourrait atténuer le sentiment de décalage entre idéal à atteindre et réalité des bibliothèques évoqué par des bibliothécaires.

4. RECOMMANDATIONS

4.1. Coopération

En tête des points forts attribués à l'association, les bibliothécaires ont placé l'ABF définie comme plateforme d'échanges et regroupement d'intérêts. On peut en déduire que son rôle dans la coopération entre bibliothèques membres est considéré comme primordial et plutôt satisfaisant. Il est intéressant de mettre en lien cette prédominance avec la plus grande des faiblesses octroyée à l'ABF-VFB : la diversité typologique et culturelle des membres qui concerne elle-aussi la coopération. L'ABF-VFB vit le meilleur et le plus complexe en terme de coopération.

4.1.1. Plateformes d'échange

Les Tables rondes donnent l'occasion aux bibliothécaires de parler de leur travail, de partager du matériel, des idées d'animations, des connaissances pratiques, ce qui est très apprécié. En complément, des personnes ont émis le désir de pouvoir accéder à une plateforme virtuelle où chacun pourrait déposer sa production et consulter le fruit de la créativité et de l'expérience des autres.

Dans un entretien, une bibliothécaire me confiait sa difficulté de mettre en pratique un cours suivi en formation continue (réalisation d'un flyer avec Photoshop). Elle trouvait le sujet très intéressant, mais passer de la théorie à la mise en pratique dans son quotidien chargé n'allait pas de soi. Ce qui lui aurait vraiment servi, c'est de

recevoir un canevas qu'elle aurait pu adapter à sa bibliothèque ou de bénéficier d'une forme de coaching pour cette réalisation. D'où mon idée de plateforme des compétences, sur le même modèle que la plateforme d'échanges d'animations, sorte de Pages jaunes des bibliothécaires où seraient recensés les différents savoirs que leurs détenteurs seraient d'accord de mettre à disposition des autres. Cela permettrait en particulier aux bibliothèques qui disposent de modestes moyens de recevoir de l'aide afin d'offrir à leurs usagers de meilleurs services.

4.1.2. Bilinguisme, promotion de la langue sœur

Nous avons vu qu'une des faiblesses plusieurs fois mentionnée dans le questionnaire réside dans la diversité typologique et culturelle des membres de l'ABF-VFB. Nous nous arrêterons ici sur les deux communautés linguistiques officielles de Fribourg (français-allemand) pour imaginer un projet.

Le bilinguisme fait partie de l'image de marque de Fribourg et en fait sa fierté. Il appartient à notre canton de le soutenir et le favoriser¹². Remarquons que dans les faits, cet objectif peine à être réalisé et que les moyens mis en œuvre par l'Etat ne sont souvent pas suffisants. Pour décrocher un job dans le canton, il faut souvent être bilingue ou tout au moins avoir de bonnes connaissances de l'autre langue. Donner une chance supplémentaire dès la 1^{ère} Harmos aux milliers d'élèves qui peuplent les écoles fribourgeoises¹³ par un soutien réel et concret de la 2^e langue concrétiserait un choix constitutionnel du canton. Les bibliothèques pourraient jouer un rôle dans ce projet. Pourquoi ne pas créer un partenariat entre bibliothèques francophones et germanophones, potentiellement en lien avec le corps enseignant, afin de concevoir des animations favorisant la rencontre et l'apprentissage mutuel d'élèves des 2 communautés linguistiques¹⁴ ? L'ABF-VFB pourrait offrir un cadre de réflexion et un soutien à ce projet en contactant des instances concernées. Une Journée du bilinguisme a été décrétée par le Grand Conseil du canton de Fribourg¹⁵. Une des missions de cette manifestation est d'encourager les initiatives qui promeuvent le bilinguisme. Une piste à exploiter pour l'ABF-VFB ? Un tel projet pourrait également contribuer à la visibilité de l'association et des bibliothèques.

¹² « L'Etat favorise la compréhension, la bonne entente et les échanges entre les communautés linguistiques cantonales. Il encourage le bilinguisme. »

Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004, art. 6, al. 4

¹³ Leur nombre est en constante hausse : 45'793 élèves (+168 ; + 21.35 classes). Cf. La rentrée scolaire 2015, Dossier de presse, DICS, 12 août 2015

¹⁴ American Library in Paris : collaboration avec des écoles publiques ou privées autour d'animations bilingues (français-anglais) sur Alice au pays des merveilles, le Magicien d'Oz, les Contes et légendes de l'Inde

¹⁵ Cf. Loi du 10 février 2015 relative à la Journée du bilinguisme

https://www.fr.ch/cha/files/pdf64/DIAF1300XY_DIAF_Dcret_journe_bilinguisme.pdf

4.2. Redéfinir les priorités de l'ABF-VFB

4.2.1. Placer l'énergie au bon endroit

Le comité de l'ABF-VFB doit traiter un grand nombre de sujets, de dossiers qui progressent ou stagnent suivant le temps à disposition, les priorités données, la conjoncture du moment. L'énergie et la disponibilité des personnes engagées ont des limites.¹⁶ Une personne du comité nous parle de la difficulté d'être efficace en réunions. Redéfinir les priorités, investir son énergie judicieusement, tels sont des moyens d'aller loin en ménageant sa monture. L'outil suivant peut être utile pour entrer dans cette démarche¹⁷.

Tableau 7. Placer l'énergie au bon endroit

	Eléments que je peux influencer	Eléments que je ne peux pas influencer
Agir	MAITRISE OK	ACHARNEMENT NON
Ne pas agir	ABANDON NON	LACHER PRISE, VOLONTAIRE, DECISION OK

Ne pas agir quand on peut influencer quelque chose, c'est abandonner. Agir à tout prix quand on n'a aucun pouvoir sur les événements, c'est s'acharner. Dans les 2 cas, l'énergie est utilisée à mauvais escient. Agir quand on a de l'influence revêt du sens, de même que lâcher prise quand on est impuissant sur un élément.

Je pense que les bibliothécaires ont besoin d'un discours clair de la part de l'ABF-VFB, d'entendre en quoi elle peut les aider concrètement, à quoi elle s'engage ou non, ce qui est de l'ordre de l'incertain, ce qui n'est tout simplement pas possible du moins à un moment donné, comment les tâches sont réparties au comité et qui en sont les référents. Je reprends la réflexion d'une bibliothécaire: « L'ABF-VFB a sa raison d'être mais il ne faut pas trop en attendre ». Personnellement, je comprends cette phrase en ce sens: il ne faut pas en attendre plus qu'elle peut donner, plus que ce à quoi elle s'engage aujourd'hui.

4.2.2. Le besoin des bibliothèques, entre assistance et autonomie

L'ABF-VFB, nous l'avons vu, offre principalement les services suivants: une représentation envers les politiques, la recherche de fonds pour la formation et les projets, la coordination et le soutien d'actions de promotion de la lecture des bibliothèques, la mise sur pied de formations, l'organisation de rencontres et de groupes de travail. Par son statut d'organisation faîtière, elle représente toutes les bibliothèques membres. Doit-elle garder une large panoplie de services ou serait-ce plus sensé de sa part d'approfondir son offre en ciblant des segments de public spécifiques auxquels elle va consacrer prioritairement son énergie et son temps pour une période donnée?

¹⁶ Philippe Dupraz dans son cours « Travail en équipe et gestion du temps » les appelle les étoiles, autrement dit ceux qui ont la capacité d'être efficace au travail et de réfléchir sur leur agir.

¹⁷ Ibid., p. 12

A la lecture des réponses des bibliothécaires interrogées et au vu des entretiens, il semble évident que les besoins les plus profonds du public cible pointent du côté des segments BS et BP.

De leur côté, les BSII ont bénéficié du soutien de l'ABF-VFB pour mettre sur pied un GI auquel un membre du comité assiste, elles se retrouvent également lors de Café-Pros et peuvent temporairement compter sur le soutien de l'association face aux directions d'école. Elles bénéficient de meilleures conditions contractuelles.

La BCU, elle, est prise dans d'autres préoccupations. Une personne la considère comme un appui potentiel solide pour la cause des bibliothèques fribourgeoises tout en lui reprochant de se concentrer sur son réseau de sites à Fribourg et de ne pas avoir l'esprit ouvert sur le reste du canton. A la réflexion, la BCU pourrait gagner à coopérer avec les BP et BS pour mobiliser le peuple fribourgeois aux 4 coins du canton en vue de la votation sur son extension architecturale. La BCU, de son côté, pourrait mettre des compétences et des services à disposition des BP et des BS, ce qu'elle a déjà fait.

Alors même qu'elles emploient des personnes compétentes en bien des domaines (animation, didactique, communication), les BS et BP ont cependant des besoins à combler à plusieurs niveaux : finances, formation, effectifs, évolution en accord avec la Charte, etc. Ce public a des attentes, même si toutes les bibliothécaires n'ont pas les mêmes, Il y a là des causes à défendre dans le sens des missions. Le comité en est conscient. La répondante des BP est une partenaire de choix appréciée et on peut espérer que les BS soient représentées elles aussi bientôt.

4.3. Visibilité

L'amélioration prioritaire souhaitée par une majorité des bibliothécaires questionnées touche aux rapports de l'ABF-VFB avec le monde politique et à sa visibilité, également auprès du grand public. Trouver un(e) président(e) doté/e d'un réseau influent (et motivé(e) pour la cause ABF-VFB, cela va sans dire) paraît être une piste de choix pour positionner efficacement l'ABF-VFB dans la collectivité et appuyer des causes importantes (plan directeur pour les bibliothèques du canton par ex.). N'ayant personnellement rien à proposer pour accélérer les choses, je préfère avancer pêle-mêle quelques idées d'actions, certaines reprises des questionnaires, déjà réalisées ou non, visant à sensibiliser un large public aux rôles des bibliothèques et de l'ABF-VFB en particulier.

Il faudrait exposer le logo en toute circonstance où l'ABF-VFB est publiquement en action. Citons également la présence des bibliothèques hors les murs¹⁸, par exemple, dans les espaces de loisirs (piscine, lieux réaménagé, etc.). N'oublions pas les manifestations populaires (Foire de fribourg, équipe ABF-VFB aux 12 Heures de l'Auge), la Journée des bibliothèques, la Journée du bilinguisme.

¹⁸ Des idées d'animations dans : Sofia Miguel, Des actions « hors les murs » pour promouvoir les bibliothèques et la lecture dans la cité: Réflexion menée à partir d'un projet élaboré pour la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Travail de Bachelor, La Chaux-de-Fonds, 2008

D'expérience, je sais qu'une demande provenant d'un client, usager, patient ou lecteur a souvent plus de poids auprès de l'autorité que celle qui vient d'un membre du personnel. Pourquoi ne pas solliciter les lecteurs pour soutenir leur bibliothèque ? Sous forme de concours : trouver un slogan en français ou en allemand pour valoriser sa bibliothèque, les phrases gagnantes seront imprimées sur des signets, inviter les lecteurs à compléter : « J'aime ma bibliothèque parce que.... ». La liste peut-être longue et variée en fonction de l'imagination et des supports utilisés. Et bien sûr, ne pas oublier de recourir aux médias! « La meilleure des publicités est un client satisfait », Bill Gates.

CONCLUSION

Qualifier mon lien avec l'ABF-VFB de vocation tardive me paraît adéquat. Simple description sur un site web il y a quelques mois encore, l'association m'a été rendue proche par des rencontres et des échanges écrits avec les bibliothécaires. Ma position de néophyte a pu occasionner un manque d'à-propos dans mon approche mais en même temps permettre un regard neuf sur une institution de 20 ans d'âge. Je me suis efforcée de limer le premier pour mieux affûter le deuxième afin de réaliser un travail cohérent. Je relève le soin apporté aux réponses et l'engagement des personnes sur des sujets considérés plusieurs fois comme délicats. De mon côté, je souhaite avoir traité leurs propos avec fidélité et respect.

Ce travail écrit s'était fixé de faire le point sur le fonctionnement de l'ABF-VFB en période de transition et d'innovation en regard de ses missions. Voyons ce qu'il en est advenu.

Formation

La position de l'ABF-VFB a évolué au cours des années et des expériences vécues, elle a revu ses priorités. D'un rythme binaire, elle s'est ouverte petit à petit à une impulsion ternaire ; à la polka, elle préfère maintenant la valse. Le premier temps mène forcément au 2^e mais cette fois en passant par un 3^e. Il y a d'une part la réalité des bibliothèques et de leur personnel, d'autre part les normes de la DICS comme idéal à atteindre, puis un 3^e temps reconnu comme une valeur à part entière: les compétences que les bibliothécaires possèdent en animation, communication, didactique, toutes ces formations formelles ou informelles qui enrichissent le service aux usagers. Parallèlement, la formation continue est soutenue et la professionnalisation des bibliothèques fait son chemin.

Soutien face aux politiques

Pour trouver un partenaire expérimenté avec qui créer une chorégraphie harmonieuse, le danseur doit, un tant soit peu, séduire son entourage, donner envie de se rapprocher pour partager quelques pas de danse. Il essaiera de parfaire son art pour avoir plus de chance d'amadouer les candidats et comme les sentiments humains sont imprévisibles, il peut être parfois l'objet d'un coup de cœur immédiat. L'ABF/VFB est en mal de partenaires politiques influents pour donner une chance égale à toutes les bibliothèques et consolider leur rôle dans la société. Pratiquer un

lobbying soutenu n'est actuellement pas dans ses cordes, mais on peut lui souhaiter qu'une personnalité influente en politique « tombe amoureuse » de la cause des bibliothèques et s'engage activement à ses côtés. En attendant, l'ABF/VFB comme association et par les actions de ses membres doit intensifier l'exercice de ses entrechats et se montrer régulièrement sur le pont de danse. En bref : être visible et faire parler d'elle.

Coopération

Une partition musicale est transmise avec des indications d'interprétation de la part du compositeur. Pourtant, les musiciens qui la jouent peuvent prendre la liberté d'en changer le tempo et d'adapter l'orchestration à leur ensemble musical. Les notes restent les mêmes mais l'œuvre est autre. Les bibliothèques ont des besoins, des rythmes différents. Les points de la charte ne peuvent être abordés de manière identique et au même rythme pour tous. Dans ce sens, le comité a pris l'option de veiller à une bonne représentation de chacun des types de bibliothèques au comité et de soutenir leur fédération en GI.

La Charte des bibliothèques fribourgeoises

Que dire de la réputation du milieu ID ? Est-il aussi conservateur que le prétendent certains ? Le monde évolue sans cesse, mais l'apparition du numérique marque un point de non retour. On a beau se dire que là ne sont pas nos valeurs essentielles y compris en bibliothèque, le virtuel fait partie notre vie et de celle des lecteurs. Les bibliothèques doivent intégrer, à leur rythme, les nouveaux paramètres bibliothéconomiques pour être un service d'aujourd'hui, à la fois intemporel et branché. La Charte des bibliothèques fribourgeoises veut exprimer cette évolution et la préparer, elle encourage au changement, étape qui n'est pas toujours facile à vivre. « Le changement rend vulnérable car il touche à l'émotionnel »¹⁹

La répondante a un rôle clé dans l'évolution des bibliothèques, à la fois facteur de changement, accompagnatrice, soutien, conseillère, etc. Elle agit sur l'ensemble des missions de l'ABF/VFB. Comme j'ai pu m'en apercevoir, sa présence et son écoute sont appréciées, son travail porte du fruit.

« Ce n'est pas le but qui rend heureux, mais les efforts pour y arriver. »²⁰

S'il est vrai que l'être humain a besoin de résultats pour alimenter sa motivation et satisfaire son besoin de changement, l'investissement et l'énergie qu'il consacre à un projet porteur de sens peut le combler davantage encore.

Avec tous mes encouragements et vœux de succès aux personnes qui œuvrent pour le bien des bibliothèques du canton de Fribourg!

¹⁹ Monbaron, Jacqueline (2015) : Vivre sa vie d'adulte et de professionnel, Module 3 CGDB

²⁰ Thalman, Yves-Alexandre (2015): Bien-être et Epanouissement: Module 3 CGDB

Bibliographie

Muet, Florence et Salaün, Jean-Michel (2001) : Stratégie marketing des services d'information, : bibliothèques et centres de documentation. Paris. Ed. du cercle de la librairie. Coll. « Bibliothèques »

Bourgeon-Renault, Dominique (2009) : Marketing de l'Art et de la Culture. Paris. Dunod

Muet, Florence (2008) : Analyser les besoins d'un public cible... Oui, mais comment ? Documentaliste-Sciences de l'Information, n°45, pp. 31-46

Couvoisier François (2003) : Quelle est l'importance du marketing dans les organisations à but non lucratif ? Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, n°61, pp. 107-112

Dupraz, Philippe (2015) : Travail en équipe et gestion du temps, Cours du module 4 du CGDB de l'Université de Fribourg „ »

Bouton, Pascale (2015) : Stratégie marketing et développement des bibliothèques, Cours du module 4 du CGDB de l'Université de Fribourg

Isaline Renaud (2011) : Quelles nouvelles prestations pour la Bibliothèque de la Ville de Bienne ? Travail de Bachelor HES, HEG-GE

Miguel, Sofia (2008) : Des actions « hors-les-murs » pour promouvoir les bibliothèques et la lecture dans la cité : Réflexion à partir d'un projet élaboré pour la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Travail de Bachelor HES, HEG-GE

La méthode SWOT

http://www.cota.be/download/fo-gcp/Fiche1A_GCP_SWOT.pdf

Questionnaire marketing : Comment concevoir un questionnaire sans oublier l'essentiel ?

http://www.utc.fr/intent/docs/2008_10_07_questionnaire_marketing.doc

Textes normatifs

Loi du 11 avril 1991 sur l'enseignement secondaire supérieur, art. 25

<http://www.lexfind.ch/dta/4519/FR/412.0.1.pdf>

Loi du 2 octobre 1991 sur les institutions culturelles de l'Etat

<http://bdlf.fr.ch/frontend/versions/811?locale=fr>

Convention entre l'Etat de Fribourg et l'Association des bibliothèques fribourgeoises (6 mars 2002)

https://www.fr.ch/secu/files/pdf64/Directives_bibliothques_lecture_publicue.pdf

Bibliothèques scolaires dans le canton de Fribourg : état de situation (2006)

https://www.fr.ch/cha/files/pdf1/dics_rapport_final_fr.pdf

Directives concernant les bibliothèques de lecture publique (1^{er} mars 2013)
https://www.fr.ch/secu/files/pdf64/Directives_bibliothques_lecture_publicue.pdf

Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire
https://www.fr.ch/publ/files/pdf68/2014_068_fr.pdf

Charte des Bibliothèques Fribourgeoises (26 mars 2015)
http://www.abf-vfb.ch/fileadmin/pdf/membres/AG/2015/Charte_f.pdf

Annexes

Tableau 3. Coopération

Forces	Faiblesses
Soirée des bibliothèques Tables rondes AG GT par types de B Blog Frebooks Site web (dont memento) Formation continue GI SII Répondante des BP Esprit d'initiative des membres : Cafés-pros du SII, Tables rondes	Manque de membres actifs et coopératifs, masse critique pas atteinte Manque d'implication des jeunes professionnelles Manque de temps des bibliothécaires Décalage entre sujets d'intérêt de l'ABF-VFB et préoccupations des BP Différences de langues, cultures et préoccupations des membres Pas de plateforme virtuelle d'échange d'animations clé en main Problème d'identification avec une association qui est pour toutes les B? Tension entre directives de la DICS et formation réelle des collaboratrices Manque de partages intercantonaux
Opportunités	Menaces
Association des B singinoises (soutien potentiel et échange)	Précarité du financement communal des B Baisse d'implication générale dans la vie associative Association des B singinoises (concurrence?)

Tableau 4. Intermédiaire

Forces	Faiblesses
Gros travail sur des dossiers (rôle répondante, loi scolaire) Soutien face à la direction d'école (repourvue d'un poste de B SII) Médiatrice dans des conflits B-commune Travail des 2 dernières présidentes	Manque de visibilité et de poids Pas assez de liens avec les politiques Pas de reconnaissance politique Manque de compétences de lobbyiste au comité Manque de temps pour lobbying

Lien permanent du comité et de la répondante avec les autorités politiques	
Opportunités	Menaces/facteur extérieur
Pression indirecte par comparaison avec d'autres cantons (plan directeur des B) Elaboration de l'ordonnance sur la nouvelle loi scolaire	Image ancienne des B, donc considérées comme dépassées? Manque de reconnaissance de la fonction sociale des B par les politiques Pas d'ouverture de l'Etat à reconnaître le statut du personnel des BP et BS La culture, un luxe que les deniers publics ne peuvent se permettre? Débat public très encombré

Tableau 5. Sensibilisation

Forces	Faiblesses
Séances avec les recteurs du SII Soutien des actions de sensibilisation des B GT Révision de la loi scolaire	Difficulté d'adaptation de certaines B aux exigences du milieu bibliothéconomique actuel Pas d'influence sur les non-convaincus
Opportunités comme facteur externe et propositions	Menaces
Contexte social réceptif aux actions hors-les-murs, aux « events » (B à la piscine, Foire de Fribourg...) Impulsions du milieu bibliothéconomique actuel: 3 ^e lieu, médiation informationnelle Normes nationales et internationales (CLP, UNESCO) Internet	Petit budget communal pour la culture Manque de reconnaissance de la fonction sociale des B par la collectivité Rumeur de la mort prochaine du livre et par extension des B Normes PISA « trop » bonnes à Fribourg Internet Le « tout, tout de suite » du 21 ^e siècle

Tableau 6. Formation

Forces	Faiblesses
Transmission de divers programmes de cours et journées de formation Offre de cours-VFB appréciée et bon marché Propositions de cours prises en compte Veille exercée par la répondante Information sur les formations de bases Soutien financiers pour les cours SAB et PH Bern	Manque de temps des bibliothécaires, temps de cours non payé Basse fréquentation des HES et SII aux formations ABF-VFB Formations ABF-VFB partiellement intéressantes pour SII Tension entre directives de la DICS, attentes du comité et formation réelle de collaborateurs Pas de cours en allemand
Opportunités	Menaces
Offres de cours CLP, BIS, PH Bern, SAB Soutien financier de l'Etat de FR et des	Concurrence des offres CLP, BIS Cours extra-ABF-VFB onéreux

sponsors y compris pour une formation de base Favorisation en Suisse romande de la filière AID, VD engage souvent des SID pour les BS	Dates pas adaptées au BS et BSII
--	----------------------------------

Questions déplacées de 2.1.

Annexe 1

QUESTION 5. Les activités proposées par l'ABF-VFB en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles?

L'ABF-VFB, comme il est écrit sur son site, a pour but de promouvoir la lecture, d'où le propos de ma question 5. Je me suis pourtant rendue compte au fil des réponses reçues que les acteurs effectifs étaient (presque) uniquement les bibliothèques elles-mêmes parfois soutenues par l'ABF-VFB. L'association tient plutôt un rôle de soutien structurel.

Oui

Compte tenu de la remarque précédente, il n'est pas étonnant d'obtenir un nombre très restreint de réponses à ce point. Une bibliothécaire souligne qu'elle n'attend pas d'activités de promotion de la lecture par l'ABF-VFB. Une autre apprécie de son côté le soutien apporté aux projets des bibliothèques en la matière.

Non

Une personne interrogée se demande qu'elles sont au juste les activités de l'ABF pour la promotion de la lecture ? Des activités remarquables sont nées dans les bibliothèques (Lecture Académie par exemple) et auraient pu être plus soutenues par l'ABF-VFB. Lecture Académie est la seule activité de promotion de la lecture qu'une bibliothécaire peut citer. Celle-ci s'adresse d'ailleurs à une très petite portion du public des bibliothèques,

La promotion de la lecture concerne surtout les BP et les BS du cycle obligatoire. Ce sujet ne concerne pas ou peu une bibliothèque scolaire de niveau gymnasial souligne des bibliothécaires. L'ABF-VFB doit-elle vraiment s'impliquer dans la promotion de la lecture au SII ? En fait, l'association fait déjà ce travail de promotion en amont remarque une autre personne.

Cette mission de l'ABF-VFB n'est pas réalisée pour la partie alémanique du canton fait remarquer une personne concernée.

Propositions, améliorations

Pour promouvoir la lecture au sein des bibliothèques, de nombreuses idées ont été proposées :

Améliorer les espaces et adapter les heures d'ouverture.

Transformer les bibliothèques en médiathèque avec jeux, musique et films.

Utiliser les locaux également comme espace pour l'extra-scolaire qui souvent reste à mettre en place dans bien des communes.

Exiger dans les nouvelles constructions scolaires un espace-lecture, si aucune bibliothèque ne se trouve dans le village.

La constatation exposée en introduction se retrouve dans les remarques suivantes. L'ABF-VFB est un acteur de lien non de promotion. Ce sont les membres qui font le travail. Elle peut les soutenir mais peut-être lui manque-t-il une ligne directrice, une stratégie et des ressources dans ce sens...

Une bibliothécaire souhaiterait une meilleure information sur certains événements, dans le journal par exemple, mais pas forcément en passant par l'ABF-VFB.

Une personne regrette que la proposition d'échanger des animations clé en main via le site internet ou sur une plateforme n'ait pas encore démarré. Une autre encore abonde dans ce sens avec le désir d'utiliser les animations au rythme de sa bibliothèque et non selon une planification pour tous, avec un matériel identique (ex. Semaine de la lecture, Né pour lire).

Quelqu'un préconise la prise en charge par l'ABF-VFB de certains projets comme la Journée des bibliothèques pour avoir un impact dans le canton. On attend du comité qu'il joue un rôle moteur, ce qui n'est pas toujours le cas.

Annexe 2

QUESTION 6. Quand l'ABF-VFB informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate?

Oui

En règle générale, les bibliothécaires sont satisfaites de la communication de l'ABF-VFB, vu aussi les moyens financiers dont elle dispose. L'information sur la Charte a été relayée à tous les niveaux

Les assemblées, la Soirée des bibliothèques, le site, le courrier électronique et le blog sont une bonne source d'informations. Une personne objecte que les bibliothécaires n'ont ou ne prennent pas toujours le temps de se mettre au courant.

Non

« La communication est toujours un art difficile » selon une personne questionnée.

Une bibliothécaire souhaite que la transmission des informations sur les projets BF ne se fasse pas uniquement 2 fois par an à l'AG et lors de la Soirée des bibliothèques car cela ne suffit pas pour soutenir la motivation des membres.

Propositions, améliorations

Deux personnes demandent plus de transparence dans le choix des participants aux groupes de travail et la possibilité de postuler via le site internet. Elles trouvent que l'ABF-VFB a besoin d'améliorer la communication sur le suivi des projets.

Annexe 3

QUESTION 8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF-VFB vous semble-t-il acceptable?

La réponse à cette question doit être mise en rapport avec l'ampleur des projets, les partenaires en présence, la fréquence des réunions de l'ABF-VFB, la nécessité que toutes les bibliothèques soient représentées... Le travail effectué est énorme et n'a

souvent que de modestes effets. N'y aurait-il pas moyen de simplifier les choses, se demande quelqu'un ?

Le délai de réalisation de projets par l'ABF-VFB est trouvé acceptable par plusieurs. La Charte des bibliothèques fribourgeoises a été rapidement et remarquablement achevée estiment des collaboratrices. Une autre trouve au contraire que sa réalisation fut longue comme pour d'autres projets qu'elle n'estime pas très utiles (flyer, site) et qui nécessitent « beaucoup de réflexion, en groupe de travail, dans les démarches éloignées de la pratique ».

Une personne souhaiterait que le programme des cours soit communiqué plus tôt.

Questionnaires remplis par les bibliothécaires

Annexe 4 : Questionnaire 1

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? Oui, pour les cours de formation continue, les Tables rondes

Non, pourquoi ? Elle n'a pas suffisamment d'impact sur les pouvoirs publics pour ce qui est des bibliothèques publiques et scolaires.

Propositions, améliorations :

Augmenter le poste de la répondante des bibliothèques publiques,
Etendre ses fonctions aux bibliothèques scolaires.

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Non, pourquoi ? Les bibliothèques scolaires et publiques ne sont pas toutes au même niveau, c'est les communes qui décident l'engagement du personnel et le budget de fonctionnement de la bibliothèque.

Sont budget est trop restreint, on ne peut rien obtenir lorsque l'on organise au niveau cantonal un concours.

Propositions, améliorations :

Obtenir une subvention supérieure pour les bibliothèques scolaires et publiques.

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

Pour les bibliothèques scolaires 1 H à 8 H, les enfants n'ont pas tous accès à une bibliothèque. Est-ce qu'un coin lecture au fond de la classe est-il suffisant ?

Certaines bibliothèques offrent des animations pour les classes, car la commune

engage du personnel pour ce genre d'activité.

Un bibliobus pourrait palier au problème des cercles scolaires isolés.

J'ai appris que dans le cercle scolaire de [...], ils ne prévoient pas même pas une bibliothèque scolaire. Ils utilisent partiellement la nôtre problèmes de déplacement.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? Les cours sont adaptés et intéressant, bon marché.

Non, car... Je manque parfois de temps pour les suivre et ne suis pas rémunérée lorsque j'y participe... !

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Le site aide les responsables des bibliothèques, je ne suis pas certaine qu'il soit utilisé par le grand public.

Des actions comme les lectures estivales ont reçu un bel écho, elle reste réservée à la ville de Fribourg...

Non, car

Propositions, améliorations :

Améliorer les espaces et les heures d'ouverture.

Les transformer en médiathèque, jeux, musique et film.

Les locaux pourraient aussi servir d'espace pour l'extra-scolaire à mettre en place dans bien des communes.

Exiger dans les nouvelles constructions scolaires un espace lecture, si aucune bibliothèque se trouve dans le village.

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Si on lit son courrier électronique c'est efficace.

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? Toutes si je prends le temps de les lire.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Je ne peux pas répondre à cette question. Je ne suis pas tous les projets de l'ABF.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

L'organisation des cours et la soirée des bibliothèques (je n'y est encore pas participé !) sont les points forts. Je ne suis pas apte à répondre pour les autres bibliothèques.

L'ABF n'est pas soutenue politiquement. L'assemblée rassemble toutes les bibliothèques et je pense que nous n'avons pas tous les mêmes problèmes. Les bibliothèques universitaires n'ont pas besoin d'être mise en avant, ni de promouvoir la lecture. Les étudiants en connaissent le chemin.

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Je ne parlerai que des bibliothèques publiques et scolaires, ma connaissance pour les autres n'étant pas suffisante.

Sensibiliser les communes à réfléchir sur leur devenir des bibliothèques.

Est-ce que l'on doit rester avec seulement un accès aux livres ? Doit-on offrir un espace de rencontre. L'animation prend du temps, elle a pourtant un rôle social à jouer.

Je ne sais pas comment le budget de l'ABF est alimenté, mais je pense que les communes devrait se mettre en accord avec le canton pour qu'il soit mieux alimenté et permettre comme dans les autres cantons une part plus belle à nos bibliothèques.

Pour vous citer un seul exemple nous avons organisé un concours cantonal de lecture à voix haute. Le département de l'instruction public ne veut pas soutenir ce projet, car il est individuel. Alors que cette préparation pourrait se faire dans les classes... Et l'ABF n'a pas d'argent pour soutenir ce projet.

Alors canton BCU ou ABF...

[...]

Annexe 5. Questionnaire 2

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? Elle met à disposition le memento et son site pour toutes les infos. Angélique notre répondante est indispensable pour ce rôle.

Non, pourquoi ? l'ABF n'a pas suffisamment de temps

Propositions, améliorations : Augmenter le temps de travail de la répondante et créer un poste pour les bibliothèques scolaires. Les bibliothécaires se réunissent par elles-mêmes autour d'une table ronde quatre fois par année et pour des projets communs. L'ABF est l'association de toutes les bibliothèques et nous avons tous besoin de choses différentes. C'est une grande difficulté pour la coopération.

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et

d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ? Chaque fois nous rappelons notre existence. Un très gros travail a été fait pour la nouvelle loi scolaire mais le résultat est vraiment très décevant. Le master plan a été balayer (contrôle l'année mais je dirais 2011).

Non, pourquoi ? Le politique ne veut pas entendre parler des bibliothèques qui sont du ressort des communes. Tout le monde sait bien que si une loi cantonale était mise sur pied les coûts seraient grandement augmentés.

Propositions, améliorations : Loi cantonale sur l'exemple du Valais. Trouver un/e président/e très motivé à défendre les bibliothèques

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ? La collectivité est très contente du travail effectué pour autant que l'on ne coute pas plus. Les bibliothécaires surtout en lecture publique ont de la peine à faire reconnaître leur profession. On a de la peine à faire passer l'image de « la gentille dame qui aime les livres ». Beaucoup d'entre nous sont encore des bénévoles.

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ? C'est un problème de fond autour du livre. Qui veut investir maintenant dans une chose vouée à disparaître (selon certains). L'ABF ne peut pas changer ça et non elle n'arrive pas à sensibiliser les non convaincus.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? L'ABF donne toujours un avis pour que les bibliothèques engagent des bibliothécaires formées, mais encore une fois tout est question d'argent. L'ABF propose mais n'impose rien, ce n'est pas son rôle.

Il y a tout de même pas mal de chômage dans les nouveaux diplômés. La formation à mon avis devrait être complétée d'un poste « animation culturelle » pour coller aussi au besoin des biblio de lecture publique

Non, car... L'ABF manque de moyen pour proposer certains cours, par contre les formations sont très bon marché.

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car...

Propositions, améliorations : l'ABF met en lien mais ne promeut rien. Ce sont les bibliothèques donc leurs membres qui font le travail.

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Avec les moyens financiers dont l'ABF dispose c'est pas mal

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? Tous mais bien sûr qu'il faut prendre le temps d'aller les consulter.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

C'est long très long parfois mais l'ABF ne se réunit qu'une fois par mois. Toutes les biblio doivent être représentées donc ça prend du temps. Par contre la charte a été mise sous toit avec une rapidité remarquable. Le groupe de travail a fait preuve d'une rapidité exemplaire.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF ?

Son bilinguisme est parfois un point fort parfois un point faible.

10 ans c'est encore jeune mais l'expérience est tout de même déjà là.

Pratiquement toutes les bibliothèques du canton font parties de l'ABF, deux entrées l'année dernière.

Le manque total d'intérêt et d'implication des jeunes professionnels, le comité aurait besoin de force neuve, la « vieille garde » s'essouffle. Une collaboration plus intergénérationnelle serait vraiment plus riche.

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Ben je n'en sais trop rien

Trouver un/e président/e mais ça les membres du comité y travaillent intensément.

Faire un miracle pour inscrire les bibliothèques dans la loi

Annexe 6. Questionnaire 3

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? En organisation faïtière représentant toutes les bibliothèques. Comité très engagé et compétent. NB : les coopérations concrètes se font au niveau des projets (animations scolaires), centres d'intérêts (Table ronde) ou affinités.

Non, pourquoi ? L'ABF est faite par les bibliothèques qui la composent, par celles et ceux qui veulent bien s'engager et collaborer (comité, groupes de travail, commissions). Les ressources humaines -la relève- manquent actuellement pour « fabriquer ce ciment ABF ». Dans le même temps, les formations et les postes professionnels se développent au niveau cantonal. Déficit d'attractivité, d'information ou difficulté pour un jeune professionnel ID de se retrouver dans une Assoc. représentant les bib. de tous types, soit diverses professions ?

Propositions, améliorations : sensibiliser fermement les responsables et collaborateurs des SID professionnalisés (en priorité le Sec. II, HE) de l'intérêt qu'elles ont à s'engager aussi pour le réseau des bibliothèques du canton.

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ? Vu des situations et dossiers (rôle de répondante, loi scolaires,...) où des membres du comité et d'autres s'engagent au mieux.

Non, pourquoi ? En l'état, les structures et le poids de l'ABF ne lui donnent pas de rôle face à l'autorité politique dans un débat public très encombré.

Propositions, améliorations : Les démarches dans le sens du lobbying par ex. nécessitent des investissements qui ne sont pas dans les moyens actuels de l'ABF. Une meilleure visibilité, par des actions visant à sensibiliser la collectivité, positionnerait les bibliothèques comme des interlocuteurs potentiels (q. 3).

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ? En soutenant des actions de bibliothèques visant à sensibiliser la collectivité.

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ? S'engager dans des actions de visibilité, dans un projet comme La Journée des bibliothèques fribourgeoises.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui. Un des points forts de l'ABF est la foco, rapport qualité/prix imbattable. A l'écoute des besoins des membres. Pourtant difficile à organiser dans un « petit canton » bilingue. Concernant la/les formations de base, pas sûr que ce soit le rôle de l'ABF d'inciter les bibliothèques à former.

Propositions, améliorations : La fréquentation des cours est plutôt axée lecture publique alors que l'offre est bcp plus large. Id. q. 1 : sensibiliser fermement les responsables et collaborateurs des SID professionnalisés (en priorité le Sec. II, HE) de l'intérêt qu'elles ont à s'engager aussi pour le réseau des bibliothèques du canton.

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ? Tous les projets de promotion de la lecture que l'ABF soutient.

Non, car...

Propositions, améliorations : Ce n'est pas à l'ABF d'amorcer ou développer des projets de promotion de la lecture. Elle peut soutenir. Dans ce cadre, peut-être manque-t-il une ligne directrice, une stratégie et des ressources dans ce sens.

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Pour un exemple 2015 : la Charte des Bibliothèques, l'information a été couverte à tous les niveaux.

Non, car.... La communication est toujours un art difficile.

Proposition, amélioration : au cas par cas

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? site, blog avec alertes, memento. J'utilise chaque outil pour y trouver des informations différentes.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ? question d'habitudes : flux RSS

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Oui. Acceptable et raisonnable.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF ?

points forts :

la diversité des bibliothèques membres selon leurs missions et leurs cultures.

La qualité des membres du comité depuis 20 ans.

L'essor du blog

points faibles :

la diversité des bibliothèques membres selon leurs missions et leurs cultures.

Le domaine ID reste

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Augmenter la journée de travail à 10h de travail minimum, avec obligation à chaque professionnel ID de consacrer 2h quotidiennement à l'essor de son association professionnelle.

Obliger l'Etat à créer un réseau cantonal des bibliothèques en intégrant les bibliothèques communales et intercommunales (id. VS, VD...). Abroger la loi scolaire cantonale actuelle et la reformuler en intégrant les bibliothèques scolaires pour tous les niveaux Harmos.

Avec un peu de bonne dictature, on y arrivera !

Annexe 7. Questionnaire 4

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ?

Oui très satisfait ! L'Abf répond totalement à nos attentes.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Oui, la direction et le répondant assure un lien permanent et efficace.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Oui, elle fait tout son possible, y arrive parfois... d'autre fois pas.

Elle pourrait améliorer son offre en éditant quelques fois sur papier ou de façon virtuelle un argumentaire sérieux à remettre au public et aux autorités. Il s'agit en effet de ne jamais relâcher la pression.

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ?

Oui. L'offre est correcte. A améliorer peut-être... la collaboration avec les cours de la CLP, il a qq fois redite...

Non, car...

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Oui, même s'il n'y en a pas bcp. Je n'attends pas ça de l'ABF.

Non, car...

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ?

Je ne sais pas, mais je le pense, car je n'ai jamais rencontré de difficulté à ce sujet.

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Je pense que le site et le blog devrait fusionner en une seule plateforme interactive. Que je n'ai malheureusement que trop peu de temps ces temps pour y contribuer, mais je pense pouvoir à nouveau le faire à l'avenir.

Les alertes par mail fonctionnent. Il n'y a pas besoin de Newsletter, puisqu'il existe suffisamment de réunion.

Lesquels vous sont utiles ?

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Je ne comprends pas la question.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

Il s'agit avant d'une Association ayant pour but le regroupement d'intérêts des bibliothèques. Elle fonctionne très bien ainsi et pourrait même réduire son comité.

Je ne désire absolument pas que cette Association se transforme en mouvement tutélaire qui favoriserait une gestion cantonale des bibliothèques comme c'est le cas en Valais ou dans le canton de Vaud.

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Aucun

Si ce n'est de plus intégrer le répondant dans l'équipe du comité

Annexe 8. Questionnaire 5

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ?

Il y a une amélioration de la situation avec la mise sur pied d'un groupe de travail qui regroupe les bibliothèques régionales ainsi qu'un groupe de travail pour les bibliothèques du secondaire II. Il y a également des séances régulières pour les bibliothèques publiques avec présentation de nouveautés et échanges informels.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

Il faudrait également songer à regrouper les bibliothèques du secondaire I et les bibliothèques du primaire. Il y a des synergies à trouver, des animations et des expériences à partager.

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Non, pourquoi ?

C'est un rôle essentiel si nous voulons une meilleure reconnaissance politique des bibliothèques, que ce soit au niveau des communes, des écoles ou du canton. Le résultat de la nouvelle loi scolaire montre clairement que l'ABF n'a pas assez de soutien au niveau politique, qu'elle n'est pas assez visible au niveau politique.

Propositions, améliorations :

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Il y a eu quelques séances qui ont portées leurs fruits, comme avec les recteurs du secondaire II.

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

Il faudrait pouvoir instituer de participer une fois par année à une séance des recteurs du secondaire II, à une séance de l'association des communes, à une séance avec la DICS, etc. Les relations publiques doivent être continues et pas uniquement temporaires pour un projet.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ?

L'ABF propose des cours à un tarif très correct, ce qui est bien au vu des finances des bibliothèques du canton. Le choix des cours est intéressant et répond souvent de manière concrète aux problématiques des bibliothèques. Les personnes de [...] qui ont suivi les cours organisés par l'ABF ont toujours été très satisfaites. C'est aussi une manière de faire des connaissances dans le milieu professionnel du canton.

Non, car...

Propositions, améliorations :

Il faudrait dans l'idéal que le programme complet soit prêt en même temps que le programme de la CLP. Personnellement, je fais une liste des formations CLP et ABF que je transmets au personnel et chacun choisit une ou deux formations, en fonction de ses intérêts et de son travail dans la bibliothèque.

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car...

Quelles sont les activités de l'ABF pour la promotion de la lecture ? Plusieurs activités intéressantes sont parties de bibliothèques (Lecture Académie par exemple) et devraient être plus soutenues par l'ABF.

Propositions, améliorations :

Il y avait la proposition d'échanger des animations, clé en main, via le site internet ou via une plateforme d'échanges. Le projet n'a toujours pas démarré et c'est bien dommage.

Certains projets devraient être pris en charge par l'ABF pour avoir un impact dans le canton, comme la journée des bibliothèques. Le comité doit avoir un rôle moteur qu'il n'a pas toujours.

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ?

Non, car....

Les informations sur les projets de l'ABF se font deux fois dans l'année, à l'assemblée générale et à la soirée des bibliothèques. Je pense que ce n'est pas suffisant pour certains projets et surtout ce n'est pas suffisant pour garder intact la motivation des bibliothèques.

Proposition, amélioration :

??

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ?

Le site : pour chercher certaines informations (LORO, formations), mais je l'utilise peu.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

Blog, flux RSS, etc.

Memento : cela permet de voir ce qui se fait dans les autres bibliothèques. Mais cela intéresse-t-il vraiment les lecteurs ? Je ne suis même pas sûre que tout le personnel de [...] le regarde

Blog : je ne pense pas que cela soit une priorité pour les membres de l'ABF. La majorité des membres sont des gens payés à l'heure, et essentiellement pour faire du prêt, puisque certaines communes oublient le travail qui se fait en amont. Je pense que la majorité des gens ne vont donc pas participer à un blog. Ils recherchent, à mon avis, des réponses concrètes à leurs problèmes.

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Cela dépend de la grandeur du projet, de l'implication d'autres acteurs dans ce projet, etc. Il est donc difficile de répondre à cette question.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

- Manque de visibilité de l'ABF
- Manque de partenaires dans le milieu politique

Points forts

- Formation continue
- Soirée des bibliothèques

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

- Manque de visibilité de l'ABF
- Manque de partenaires dans le milieu politique : c'est un point important si nous voulons un changement dans la manière dont les bibliothèques sont perçues par les communes et le canton.

Annexe 9. Questionnaire 6

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? Oui

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Non, pourquoi ? non

Propositions, améliorations : améliorer le statut des bibliothèques de lecture publique, faire reconnaître le travail des personnes qui travaillent dans ces bibliothèques, professionnaliser, défendre ces personnes, leur octroyer un salaire **décent !!!**

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ? pas assez

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ? être plus revendicatif, argumentation, etc.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? oui et non

Non, car...

Propositions, améliorations : proposer de vraies formations certifiantes comme le Certificat de gestion des bibliothèques de Fribourg

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ? Oui

Non, car...

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Oui

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par

l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ?

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF ?

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Améliorer le statut des bibliothèques lecture publique et de son personnel, c'est une priorité.

Annexe 10. Questionnaire 7

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? Oui partiellement – La nouvelle répondante des bibliothèques est un personnage clé dans cette coopération, elle joue un rôle important et de façon remarquable. Mais les bibliothèques et bibliothécaires ne sont pas tous très coopératifs

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations : L'ABF reste assez éloignée de la réalité des bibliothèques : selon les types de bibliothèques, la coopération doit s'établir de manières différentes

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ? Elle s'y emploie mais n'y réussit pas vraiment faute d'autorités politiques attentives à son discours et encore une fois les attentes varient selon le type de bibliothèque

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ? Je ne crois pas que le public porte plus d'attention aux bibliothèques grâce à l'ABF ! La journée des bibliothèques, si elle a lieu, pourra peut-être avoir un impact.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? *oui l'offre est variée, attrayante. De plus nous avons toujours la possibilité de faire des propositions de formation, propositions dont on tient compte*

Non, car...

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car... *A part l'activité : Lecture Académie qui s'adresse à une toute petite part du public de nos bibliothèques, je n'arrive pas à citer d'autres activités visant à promouvoir la lecture*

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? En général oui

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? *Le blog : intéressant et riche en informations*

Le site – très rarement

Le memento

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Pour avoir fait partie du comité, je sais que le travail réalisé est énorme même si au final, il n'a que de très petites retombées ; donc oui je trouve le délai acceptable quoique des fois je me demande s'il ne serait pas plus judicieux de simplifier les choses... facile à dire !!!

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

Points forts : les groupes de travail

Points faibles : 1 entité pour trop de type de bibliothèques : mixte –scolaire – publique : une BCU n'a pas les mêmes besoins et soucis qu'une bibliothèque régionale ou qu'une bibliothèque scolaire uniquement

Au risque de heurter la sensibilité de certains : Le bilinguisme complique les choses : il alourdit beaucoup les processus – les bibliothèques allemandes sont en avance pour beaucoup de choses et les romandes n'arrivent pas à rattraper

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Tout mettre en œuvre pour que les politiques reconnaissent le bien-fondé des bibliothèques et que l'Etat s'engage dans ce sens : tant que les bibliothèques seront l'affaire des communes, il y aura toujours deux poids – deux mesures

Annexe 11. Questionnaire 8

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

L'ABF manque de moyens pour mettre en œuvre des coopérations entre bibliothèques.

Les collaborations qui existent ont semble-t-il été initiées presque toujours par la base et non par l'ABF

Les représentants des bibliothèques ne semblent pas attendre grand-chose de leur association

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Non, pourquoi ? Pour des raisons historiques, l'environnement législatif n'y est pas favorable (les BP et le BS de l'école obligatoire sont l'affaire des communes uniquement et totalement ignorées des instances cantonales).

La BCU entretient certainement des relations suivies avec l'autorité politique de même que les bibliothèques des hautes écoles et du secondaire II mais les BP n'ont pas de véritables représentants ni de relais

Les BS du cycle obligatoire sont totalement ignorées de la DICS

Propositions, améliorations : La situation actuelle...en comparaison d'autres cantons, devrait provoquer de l'indignation de la part de l'ABF et donc de l'action

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

Etre plus active (actions publiques) et ensuite faire connaître ses activités par une meilleure politique de communication

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? Les propositions de cours sont variées et en adéquation avec les besoins des bibliothèques de lecture publique. Les responsables de la formation continue ont toujours été à l'écoute

Non, car...

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car...il n'y en a pas (à ma connaissance), je n'ai pas d'exemples d'activités de promotion de la lecture proposées par l'ABF

Quelques unes sont en projet, proposées par des bibliothèques et non par le comité

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? en général, elle y consacre sa soirée d'automne

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? surtout le blog Free biblio dont la mise à jour est très fréquente et les rubriques très intéressantes

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ? Le memento, car les activités de la biblio sont à promouvoir aux yeux du public mais ne sont pas très importantes pour les autres biblio.

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Il est souvent très long..pour des réalisations pas toujours très utiles (flyer, site, charte)

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

Points forts : la formation et la culture de certain de ses membres

Points faibles :

- Le comité est assez éloigné des préoccupations des BP et des BS de l'école obligatoire
- L'ABF manque d'ambition et de dynamisme
- La promotion de la lecture (y compris la prévention de l'illettrisme) n'y a pas suffisamment de place

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

- Une représentation plus équitable au sein du comité (BP et BS)
- Une volonté de faire évoluer l'univers des bibliothèques dans ce canton

Annexe 12. Questionnaire 9

[rempli par 2 personnes]

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ? Réseau, mise en contact des personnes travaillant dans les bibliothèques du canton au travers d'activités comme l'AG, soirée des bibliothèques, groupe d'intérêt SII, cours de formation continue.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ? Lobbying politique nouvelle loi scolaire, des soutiens ponctuels par exemple pour le poste de bibliothécaire du Collège du Sud.

Non, pourquoi ? Une manque de stratégie d'actions sur le long terme, peine à assurer le suivi des actions par exemple rapport des bibliothèques scolaires.

Propositions, améliorations : mettre en place une stratégie d'actions sur quatre ou cinq ans

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ? Lors de la révision de la loi scolaire

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ? Par la présence dans la presse, présence dans des manifestations populaires comme la Foire de Fribourg au Forum Fribourg.

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ? Pour la promotion de la formation de base, L'ABF a organisé une soirée sur la reconnaissance des acquis pour obtenir le CFC Agent AID. L'offre des formations est bien adaptée à l'actualité des bibliothèques.

Non, car...

C'est une question délicate, faute de financement des bibliothèques, beaucoup de personnes travaillant dans les bibliothèques publiques n'ont pas de formation professionnelle de base (AID). Il est difficile d'exiger de personnes à temps partiel et parfois bénévolement à une formation professionnelle.

Formation continue : Comme professionnel I et D, l'offre de formation continue est partiellement intéressante, mais nous pouvons profiter de l'offre des associations professionnelles au niveau nationale comme CLP ou BIS.

Il est parfois difficile de se libérer pour un cours, par exemple : lors de la rentrée scolaire (août-septembre) pour les bibliothèques scolaires.

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car...ce sujet nous concerne pas ou peu dans notre bibliothèque scolaire de niveau gymnasial.

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Oui, lors des assemblées ou sur le site.

Non, car....

Proposition, amélioration :

Améliorer la communication sur le suivi des projets,

Rendre plus de transparence dans le choix des participants aux groupes de travail, possibilité de postuler via le site Internet.

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? Site, Blog FriBiblio

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

Memento est plus utile pour les bibliothèques publiques.

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Le délai de réalisation varie suivant les projets, par exemple rapide pour la « Charte des bibliothèques fribourgeoises ».

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF ?

Points forts : rédaction de plusieurs documents concernant les bibliothèques fribourgeoises, lieu d'échange cf. question 1. Soutien aux bibliothèques.

Points faibles : Manque de visibilité au niveau du grand public, manque d'actions concrètes suite à des rapports écrits.

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Mettre en place une stratégie d'actions concrètes communes dans les bibliothèques fribourgeoises membres pour rendre vivant la charte.

Trouver un/e président/e avec un bon réseau des contacts au niveau politique

Visibilité au niveau du grand public.

Annexe13. Questionnaire 10

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ?

Oui, beaucoup. Les réunions du GI des Responsables des bibliothèques du S2 sont très profitables : échange d'idées, d'expériences, réflexions communes, mise en place de solutions communes, etc.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ? Je pense qu'elle le faisait très bien avec nos précédentes Présidentes, je pense à Mme Dominique Nouveau Stoffel et Mme Rose-Marie Ducrot.

Non, pourquoi ?

Propositions, améliorations :

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre

répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ?

Non, pas vraiment : elle pourrait proposer des formations continues plus adaptées au niveau du S2.

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car elles concernent davantage les bibliothèques publiques et communales. Mais est-ce le rôle de l'ABF de faire la promotion de la lecture au niveau de l'enseignement secondaire ? En effet, elle fait ce travail de promotion déjà en amont.

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ? Je pense que oui : par courriel et par information sur son site.

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ? Très honnêtement, je les consulte très peu par manque de temps.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles principaux de l'ABF ?

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Annexe 14. Questionnaire 11

1. Etes-vous satisfait(e) de ce que l'ABF met en œuvre pour favoriser la coopération entre les bibliothèques ?

Oui, en quoi ?

Auf kantonaler Ebene : Informationen genügen.

Non, pourquoi ?

Auf deutschsprachiger Seite : wird die Zusammenarbeit von den öffentlichen Bibliothek selber angegangen – was ja auch nicht schlecht ist.

Propositions, améliorations :

2. Pensez-vous que l'ABF remplisse suffisamment son rôle d'interlocutrice et d'intermédiaire face à l'autorité politique ?

Oui, en quoi ?

Non, pourquoi ?

Ich finde, dass die VFB zuwenig bekannt ist bei den Politikern.

Propositions, améliorations :

Insgesamt die Bibliotheksmitarbeitenden und –verantwortlichen für eine aktive Kommunikation mit Politikern gewinnen. Wir Bibliotheken denken zu wenig politisch – und genau da wird über Finanzierungen, Gesetze entschieden.

3. A votre avis, l'ABF parvient-elle à sensibiliser la collectivité aux rôles des bibliothèques ?

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, que pourrait-elle faire pour améliorer son action ?

Selbstbewusstes und gemeinsames Auftreten (s.Pkt. 2)

4. L'ABF promeut la formation de base et la formation continue. Son offre répond-elle à vos besoins et attentes ?

Oui, en quoi ?

Non, car...

Für die deutschsprachigen Bibliotheken wird diese Aufgabe nicht erfüllt. ABER es ist richtig, dass das Angebot der PH Bern und der SAB dafür finanziell von der VFB unterstützt wird.

Propositions, améliorations :

5. Les activités proposées par l'ABF en matière de promotion de la lecture vous satisfont-elles ?

Oui, lesquelles ?

Non, car...

S. Punkt 4

Propositions, améliorations :

6. Quand l'ABF informe sur les projets qu'elle met en place, estimez-vous qu'elle le fait de manière adéquate ?

Oui, en quoi ?

Ja, per Mail ist ok.

Non, car....

Proposition, amélioration :

7. Que pensez-vous des différents supports numériques ou non employés par l'ABF (site, blog, flux RSS, Memento, alertes, Newsletter,) ?

Lesquels vous sont utiles ?

Memento, Newsletter, Blog.

Es ist oft schwierig die Flut an Informationen auch durchzulesen. Viele Bibliotheksarbeitenden in öffentlichen Bibliotheken haben so kleine Pensen, dass die Zeit einfach nicht reicht, alles zu lesen und ev. Umzusetzen.

Lesquels ne le sont pas et pourquoi ?

8. Le délai de réalisation de projets par l'ABF vous semble-t-il acceptable ?

Kursangebote dürften eher früher kommuniziert werden.

9. Quels sont, selon vous, les points forts et les point faibles principaux de l'ABF ?

Plattform für Informationsaustausch auf kantonaler Ebene

Leider noch zuwenig Einfluss bei Politikern (daher z.b. sehr grosse Schwierigkeiten bei der Suche nach neuem/r PräsidentIn/en

10. Citez 2 points à améliorer en priorité

Aufgabenzuteilung im Vorstand (Ansprechperson ist genau definiert)

Politischer werden ... (etwas schwierig !)